

"Ar C'horn Boud" :

revue d'histoire et d'informations culturelles de la région de Plabennec.

Dépôt légal : 20.6.1991

Comité de rédaction :

D.P. : Jean-Yves Breton.
Tél.98.40.97.51.

Membres : Marcel Thepaut - Yves Priser - Jeanine Sanguer - Jean Charles Jacolot - Jean-Jacques Appéré - Fanch Coant - Jacky Bleunven à Plabennec. Louis Le Roux - René Monfort à Plouvien - Fanch Jestin à Bourg-Blanc.

Nous remercions pour sa collaboration :

Patrick CAOUISSIN
2, rue Pierre Gestin
29860 PLABENNEC.
98.40.42.24.

SOMMAIRE

Plabennec à la Révolution	P.3
Rafting sur l'Aber Wrac'h.....	P.5
POS, urbanisme et environnement à Plabennec en 1991	P.6
Ar Vrezel 1914	P.7
Loc Maria	P.9
Les Plabennecois à BREST 92 ?	P.10
La guerre à Plabennec de 1939 à 1944	P.11
Les sentiers de St Jean au moulin du Chatel ..	P.12

PENNAD-STUR

Setu 4 bloaz dija m'eo tavet ar C'horn-Boud, embannet gantan e niverenn 4. Diouer a amzer aman, diesteriou a-hont o-deus miret outan da skigna ingal e geleier.

P'e-neus Alphonse - ha Claude en e raog - lavaret deomp kenavo, e-neus lezet en e zilerc'h peadra, hag e-leiz, da vaga ar C'horn-Boud, ma '-noa lakeat kement ennan. Ra vezo kendalc'het pell c'hoaz war ar memez roudou !

Ar roll-skridou a zo, war neubeut, tost ar pezh e-noa kempennet e 1987. Lakeat eo bet ouzpenn eun draig bennag diwarbenn an henchou-pourmen ha war diou gudenn a-bouez evi-domp : dazont ar brezoneg hag hini an douarou.

Eun niverenn all a deui warlec'h, hep re a zale emichans, met, rouesseat ar jao war-dro ar gelaouenn, emer o c'hortoz gwad nevez da rei lans araog dezi adarre.

Anez se.

EDITORIAL

Bientôt 4 ans qu'est paru le n° 4 du Korn-Boud qui vous annonçait une date incertaine pour le numéro suivant. Comme quoi avec Kroaz-hent il ne faut jamais désespérer.

Cette parution est pour nous un hommage à Alphonse et Claude qui ont voulu cette revue. Nous souhaitons qu'il continue longtemps pour poursuivre leurs œuvres.

Le sommaire ressemble beaucoup à celui qu'ils avaient préparé dès 1987. Nous y avons ajouté des plans de randonnée et 2 articles sur les problèmes de l'avenir du breton et du POS.

L'équipe de rédaction, privée de ses 2 principaux animateurs, a besoin de trouver de nouveaux membres tant à Bourg-Blanc, Plabennec et Plouvien que sur les autres communes du canton.

Nous vous promettons un n° 6 mais il sera le dernier Korn-Boud si vous ne venez pas nous rejoindre.

Histoire du train à la gare	P.14
Stad ar brezhoneg.....	P.16
Histoire des moulins	P.17
Le projet d'usine marémotrice sur l'Aber Wrac'h en 1922	P.18
Eur valeadenñ etre Vourc'h Wenn ha Koz Meal.....	P.19
Sant Tenenan	P.21
Extraits de voyage dans le Finistère en 1829, 1830 et 1831	P.22
Ar milinoù	P.24

EXPO-SOUVENIR (de 14 h à 18 h). CLAUDE MARZIN - Du 29 juin au 14 juillet 1991

CHAPELLE DE LOK-MAZE — 29860 LE DRENNEC

PLABENNEC A LA REVOLUTION

En 1789, à la veille de la Révolution, Plabennec est une simple paroisse comme les autres, située sur le "Grand Chemin" de Brest à Lesneven.

Ce qui frappe au premier abord, c'est la taille de la paroisse. En effet, elle compte alors plus de 5 200 hectares, ce qui la place parmi les plus grandes paroisses de l'évêché du Léon. Des villages qui à l'heure actuelle se trouvent dans les communes avoisinantes, se trouvaient alors à Plabennec. C'est le cas de St Elven (aujourd'hui à Kersaint) ou de Kergontes et du Mendy (aujourd'hui à Gouesnou).

En 1789, forte de tous ces villages, la paroisse de Plabennec comptait environ 3 500 habitants. Vers 1778, le dictionnaire historique et géographique de Bretagne donnait 3 300 communicants pour Plabennec. Cela fait donc une forte population, car à cette époque, Brest ne comptait que 20 000 habitants environ, Landerneau 3 500, et Lesneven moins de 2 000. Mais Plabennec n'était point considérée comme ville, ayant peu de population agglomérée.

La principale activité de la paroisse était l'agriculture. Sur les 3 500 habitants, 3 300 environ habitaient la campagne et 200 le bourg. Ce bourg, ne ressemblait d'ailleurs en rien à ce que l'on peut voir de nos jours. Que pouvait-on y trouver ? Quelques auberges et maisons d'artisans resserrées contre l'église et son cimetière. Les voyageurs qui à cette époque, traversaient le bourg de Plabennec ne signalaient que quelques maisons au toit de chaume, pauvres et mal entretenues. Le seul monument digne d'attention était l'église reconstruite au début du siècle (commencée en 1720 et achevée en 1723), car d'après le recteur de l'époque, M. Noël Léon, l'ancienne église était devenue trop petite. Cela montre bien qu'il y eut un essor démographique dans la première moitié du 18ème siècle.

En dehors du bourg, la population s'affairait dans les campagnes, à cultiver la terre ou à faire tourner les moulins. On comptait environ vingt moulins à blé vers 1789.

Cette population rurale ne vivait pas dans le luxe le plus généralement. Si les terres étaient assez riches, les rendements à cette époque ne l'étaient pas. On ne pouvait enrichir le sol que de fumier et un peu d'engrais marin venant de l'île de Sein, Kerlouan ou Tariéc.

Ogée, dans son dictionnaire de 1778 déclare : "Plabennec est coupée par un grand nombre de vallons dans lesquels passent des ruisseaux. On y voit des terres fertiles en grains de toutes espèces, d'excellents

lents pâturages et peu de landes". Par contre, on ne trouve ni fruits, ni légumes.

Si Ogée déclare qu'il y a peu de landes, il ne faut pas oublier que vers 1789, un tiers des terres étaient incultes, soit environ 1 800 hectares. Alors, comme les rendements étaient faibles, que les impôts seigneuriaux, royaux et religieux représentaient une lourde charge, beaucoup de paysans se firent tisserands dans leurs heures creuses. Ils cultivaient le lin puis le tissaient. Les pièces ainsi produites étaient alors achetées par des marchands de Landerneau qui le plus souvent les exportaient vers la Grande-Bretagne ou bien l'Espagne, en passant par Morlaix. Mais généralement les bénéfices faits par les paysans étaient faibles.

Donc, dans son ensemble, la population de Plabennec à la veille de la Révolution, était une population assez pauvre et, cette pauvreté engendrait la mendicité. Celle-ci, touchait environ 10% de la population soit environ 350 personnes qui gagnaient leur vie en allant de maison en maison quêtant un morceau de pain ou un morceau de lard.

D'autre part, les récoltes ont été très mauvaises dans les années 1788 et 1789 suite à de mauvaises conditions climatiques. Il est donc assez normal que la Révolution ait été bien acceptée par la population. En fait, celle-ci était prête à une redistribution des pouvoirs, qui aurait entraîné une redistribution des richesses.

C'est cette redistribution des pouvoirs qui fut faite en 1789.

La Révolution

Le 5 mai 1789, à Paris, s'ouvre la séance des Etats Généraux du royaume de France qui devaient régler le déficit du royaume.

Le 17 juin, sous l'impulsion du Tiers Etat, cette assemblée des Etats Généraux se transforme en Assemblée Nationale Constituante malgré l'opposition du roi et de la noblesse. La Révolution commence.

Comment cela s'est-il traduit dans les faits à Plabennec, et quel rôle a-t-elle pu jouer dans la Révolution ? On a trop tendance à penser que l'histoire est l'affaire des villes et des capitales.

Le premier changement visible est le passage du statut de paroisse au statut de commune. Ce changement est effectué le 28 décembre 1789. Désormais, Plabennec doit se doter d'un conseil municipal et d'un maire.

Cela semble se passer sans problème. Les petites gens à cette époque sont plus préoc-

cupés par les problèmes agraires que par ces remaniements.

Une des décisions de la Révolution qui passa pour une grande victoire, c'est la redistribution des "communs" (grands champs dans lesquels tout le monde pouvait envoyer ses troupeaux) au profit des paysans. C'était une victoire, car à la fin du 18ème siècle, les propriétaires nobles ont tenté de s'accaparer ces "communs".

La Révolution, c'est la fin de la toute puissance des nobles dans les campagnes. Ceux-ci commencent à prendre peur et plusieurs préférèrent s'en aller en ville ou même à l'étranger. C'est le cas notamment des propriétaires du manoir de Kerbrat-Loctmaria, la famille noble des Mouchérons. A partir de ce moment, le manoir est devenu propriété nationale et il fut racheté ensuite par un ancien soldat de Brest.

Un autre changement fut la création du département du Finistère et de cantons en 1790.

Ainsi désormais, Plabennec faisait partie du district de Brest et devenait chef-lieu de canton. Les autres communes du canton de Plabennec étaient Gouesnou et Locbrévalaire.

Ce canton n'avait donc rien à voir avec l'actuel canton. D'autre part Kersaint faisait partie du canton de Guipavas avec La Forêt (Landerneau).

Plouven (Plouvien) était incorporée au canton de Lannilis avec Landéda et Broénoù (territoire au sud de Landéda).

Le Drennec faisait partie du canton de Ploudaniel avec Landouzan et Bréventoc. Ces deux dernières communes sont depuis le 19ème siècle rattachées au Drennec.

Ces changements ne posèrent pas de problèmes majeurs.

Les troubles religieux

Non, en fait jusque là, le peuple de Plabennec et des environs était plutôt favorable.

Tout alla à peu près bien jusqu'au mois de juillet 1790.

En effet, le 12 juillet 1790, fut publiée une série de décrets sur la Constitution Civile du Clergé. Cette constitution prévoyait que désormais l'église de France serait indépendante du pape ; que les évêques, abbés et curés seraient élus par le même corps électoral qui élisait les membres des assemblées départementales. Or dans ces corps électoraux pouvaient aussi bien se trouver des catholiques que des athés. D'autre part, il était décidé que désormais, il n'y aurait plus qu'un évêché par département, et que le siège de cet évêché se trouverait dans la ville préfecture.

La Constitution Civile du Clergé fit l'effet d'une bombe. Dans le Léon, le clergé fut résolument contre.

L'évêché de Léon n'existait plus et l'évêque de St Pol, monseigneur de la Marche n'avait plus qu'à se démettre. Or celui-ci était très populaire dans son évêché

et avant la Révolution, il était très souvent montré comme exemple dans le clergé. L'évêque du Léon réagit aussitôt et envoya une lettre-circulaire à son clergé pour le mettre en garde contre la Constitution Civile du Clergé. Il fut pour cela dénoncé par les révolutionnaires brestois.

Le 27 novembre 1790, un nouveau décret obligea les évêques, curés et autres ecclésiastiques à prêter serment "d'être fidèles à la Nation, à la Loi, et au roi, et de maintenir de tous leurs pouvoirs la Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par le roi... sous peine d'être poursuivis comme perturbateurs de l'ordre public" s'ils refusaient de prêter serment et voulaient continuer leur ministère.

A cette date M. Jestin était recteur de Plabennec. Il avait comme vicaire Mrs Keranguen, Quénéa, et Abernot, ce dernier originaire de Plabennec.

Le clergé de Plabennec réagit également à la Constitution, et, le 30 janvier 1791, M. Jestin, en chaire, refusa alors publiquement le serment à la Constitution Civile du Clergé. Après avoir exhorté son auditoire, profondément ému, à respecter l'autorité temporelle, à aimer le roi, il motiva son refus du serment par les considérations suivantes :

- Il est de foi qu'à l'église seule, c'est-à-dire au pape uni au corps des évêques, appartient le gouvernement de l'église.

- Il est de foi qu'elle seule, et non pas à une assemblée politique, Jésus-Christ a dit : "Ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel!".

- Il est de foi qu'aucun pasteur, ne peut tenir sa juridiction que de l'église.

- Il est de foi que les évêques sont seuls juges en ce qui concerne la foi, les mœurs, la discipline, et que, par conséquent, les pasteurs du second ordre ne peuvent dicter des décrets en cette matière.

Et M. Jestin continua : "Ces principes sont méconnus ou attaqués dans les différents décrets de la Constitution Civile du Clergé. Je trahirais donc ma conscience, je deviendrais apostolat de la foi, en souscrivant au renversement de ces vérités catholiques. Non, ni la soif, ni la faim, ni le fer, ni la pauvreté, ni l'aspect de tous les dangers dont je suis environné, ne m'arrachera jamais un serment que la religion catholique, apostolique et romaine, me défend de prononcer. Tout mon clergé pense comme moi".

Les vicaires se levèrent à ce moment et refusèrent à leur tour le serment.

Il se passa alors une chose étonnante dans l'église. M. Jestin avant tant de conviction dans sa déclaration, qu'un des officiers municipaux de Plabennec, puis les autres à la suite, s'associèrent publiquement au refus du serment. Plusieurs centaines de voix s'élevèrent alors pour traduire le même sentiment. On ouvrit les portes de l'église et ceux qui étaient d'un avis différent furent priés de sortir. Personne ne quitta l'église, et cette unanimité fit réputée l'expression authentique de la volonté générale de la commune.

Le recteur qui était resté en chaire, assura ses paroissiens qu'il ne cesserait pas et qu'il

ne pouvait pas cesser d'être leur pasteur, et qu'ils le trouveraient, lui et son clergé, disposés à leur rendre le secours de son ministère. Il termina son sermon par une prière pour le roi et l'Assemblée Nationale.

Dès qu'il fut entré à la sacristie, plusieurs paroissiens vinrent l'embrasser et le féliciter d'avoir préféré les intérêts de sa conscience aux intérêts temporels.

Nous avons vu qu'il semblait y avoir unanimité dans la population contre le serment. Cependant, il devait au moins y avoir une personne dans l'église ce dimanche là qui était pour, car le même jour, M. Jestin fut dénoncé à Brest, pour avoir attaqué en chaire la nouvelle constitution du clergé. Le dénonciateur déclara à Brest : "Au moins de sonner le tocsin de la guerre civile, on ne peut être plus criminel!".

Evidemment, les autorités ne pouvaient pas laisser les choses continuer comme cela. Un recteur, cela a trop d'importance dans une commune rurale à cette époque. Aux yeux des autorités, il convenait donc de l'arrêter.

Le 17 juin 1791, en pleine nuit, M. Bricchet, procureur syndic du district de Brest, en suite d'un arrêté du district, fit procéder à l'arrestation, en son presbytère de Landouardon de M. Jestin, accusé de prédications incendiaires. Il fut alors amené à Brest en prison dans la maison dite du "Petit Couvent", chez les sœurs de l'Union Chrétienne.

Une fois le recteur de Plabennec en prison, il fallut le remplacer. On réunit donc l'assemblée électorale du district de Brest pour élire un nouveau recteur. Le 13 mars 1791, c'est l'abbé Le Caill (qui avait prêté serment à la Constitution) qui fut élu.

Il ne tarda pas à arriver à Plabennec. Dès le 4 avril, il signe les registres de la paroisse. Mais, la municipalité de Plabennec refusa de l'installer dans ses fonctions, déclarant que cela ne pourrait se faire que si l'ancien recteur, M. Jestin démissionnait. L'ensemble de la paroisse pensait la même chose. Or, bien évidemment M. Jestin refusait de démissionner.

Désormais, il n'alla pratiquement personne à l'église. Les baptêmes et les mariages étaient faits dans l'ombre par un prêtre (qui avait refusé le serment).

Face à cette réaction, les autorités, par l'arrêté du 21 avril 1791, prirent une décision permettant de recourir à la force pour installer les prêtres constitutionnels.

Aussitôt, la municipalité de Plabennec fut avisée que le dimanche 1er mai, l'installation aurait lieu, dût-on même pour cela recourir à la force publique.

Les autorités du district de Brest espéraient que cet avis aurait eu raison de l'opposition de Plabennec. Il n'en fut rien. Les commissaires délégués du district, à qui s'étaient joints des membres de la "Société des amis de la Constitution", plus quelques gardes nationaux de la compagnie des dragons (le tout faisait environ 60 personnes) arrivèrent à Plabennec, au bourg, à l'heure même de la célébration des offices religieux. Ils ne trouvèrent personne pour les recevoir.

Ils se rendent alors à l'église et y trouvent un prêtre anti-constitutionnel en train de dire sa messe en présence d'une trentaine d'individus qui se précipitèrent vers l'autel pour permettre au prêtre de terminer sa messe. Les autres fidèles, dont le conseil municipal et le maire s'étaient empressés de sortir de l'église dès que l'arrivée des commissaires leur avait été annoncée. (Il ne faut pas s'étonner de trouver là un prêtre insermenté car M. Le Caill avait dû partir au bout d'un certain temps, l'opposition étant trop forte).

Les commissaires décident alors de différer l'installation du nouveau recteur. Mais ils ne restent pas inactifs. Durant l'après-midi, ils destituent le conseil municipal en place. Puis ils réussissent à réunir quelques notables de la commune qui acceptent de remplir provisoirement les fonctions d'officiers municipaux. Et enfin, ce conseil municipal provisoire souscrit l'engagement de procéder le dimanche suivant, le 8 mai, à l'installation du curé élu. Etant parvenus à un accord, les commissaires et les soldats s'en retournèrent à Brest.

Mais la pression des paroissiens était vraiment trop forte : dès le lendemain, la municipalité provisoire rétractait l'engagement souscrit par elle.

Quinze jours plus tard, la nouvelle se répandit à Brest que la commune de Plabennec était en pleine insurrection. Du coup, les commissaires délégués du district de Brest se mirent vraiment en colère. Ils demandèrent alors au directoire du district de faire marcher des troupes contre la commune rebelle. Le district refusa car il venait d'envoyer à Plabennec des commissaires conciliateurs et qu'il voulait attendre leur retour avant d'entreprendre quoi que ce soit.

La municipalité de Brest outrepassa alors ses pouvoirs, et, sans tenir compte de l'avis du directoire du district, elle demanda au commandant de la marine de mettre à sa disposition 100 hommes armés. A ces hommes on adjoint 100 soldats de la garnison de Brest, plus 200 gardes nationaux et 50 canoniers conduisant deux pièces de canon. Cela faisait donc 450 hommes de troupe. Cette troupe se mit en marche le 18 mai, à 4 h du matin.

Les paysans de Plabennec, prévenus qu'une troupe se dirigeait vers le bourg de Plabennec détruisirent alors le pont qui se trouvait à Roudoulevry (qui se trouve à la Gare) pour retarder le passage des canons et des hommes. Une fois le pont brisé, les paysans se réunirent tous au bourg.

Face à la détermination des plabennecois, les soldats ne désarmèrent pas. On utilisa alors le canon. Plusieurs coups de canon à grande volée furent tirés. Cela intimida tout de même les paysans de Plabennec qui n'étaient armés que de fourches, bâtons et quelques mauvais fusils de chasse.

Plusieurs commissaires du district s'avancèrent, et après quelques pourparlers, les paysans déposèrent les armes et livrèrent l'abbé Quénéa, accusé d'être l'instigateur des troubles.

Alphonse PETON

RAFTING SUR L'ABER-WRAC'H

Le rafting est un nouveau sport de glisse qui consiste à descendre, sur un gros canot pneumatique, les fleuves les plus rapides du monde. Problèmes pour le Nord-Finistérien moyen : le Zaïre est dangereux (cf. Dieu-leveult) et le Colorado est un peu loin pour une sortie du dimanche après-midi. Heureusement, il y a l'Aber-Wrac'h.

RECETTE (testée)

- Un dimanche ensoleillé (pas indispensable).
- L'hiver après de fortes pluies (c'est là que l'Aber-Wrac'h ressemble le plus au Colorado).
- Une chambre à air de fourgon ou de camion pas trop gonflée (explication plus loin).
- Une bonne combinaison en néoprène.
- Un bleu de travail (oui, ça peut servir aussi le dimanche).
- Des palmes en caoutchouc (plus pratique dans les prairies).
- Colle et rustines, ou une voiture d'assistance (ou les deux).
- Ne pas avoir peur de l'eau (important).

Grâce à cette recette détaillée, vous pouvez tirer profit de l'expérience palpitante et pleine de surprises, tentée un dimanche de février par deux véliplanchistes en mal de vent.

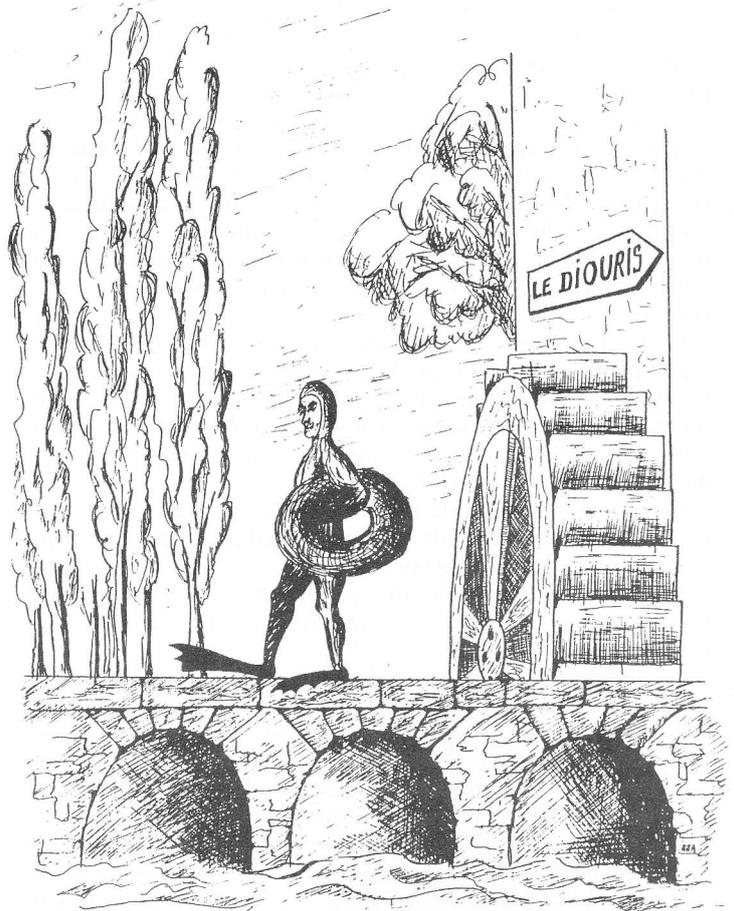
Le départ a eu lieu au Stang, au Drennec (en bas de l'ancienne laiterie), mais il semble intéressant aussi de partir du moulin du Folgoët (courant plus fort). Nous passerons rapidement sur le visage surpris de cette Drennecoise qui a vu débarquer deux personnes en tenue de plongée dans son jardin. Si d'autres s'y mettent, elle s'habitue. La mise à l'eau se fait sans problème. Le courant, assez faible à cet endroit, laisse le temps de prendre contact avec l'engin. Le principe est simple : vous posez le canot (pardon, la chambre à air) sur l'eau et vous vous allongez dessus. Le courant vous porte, mais les palmes permettent d'accélérer l'allure dans les portions peu rapides.

Première surprise : le courant vous déporte à l'extérieur dans les méandres, là où de belles ronces pendent sur l'eau. Résultat, au bout de 1 km une des chambres à air est percée. C'était une chambre à air de voiture, gonflée à bloc pour avoir du volume, et donc fragilisée (cf. recette). Que faire ? Marcher avec les palmes à travers les prairies jusqu'à la prochaine route et faire du stop dans cette tenue ? Peu de chances de succès, bien que les Drennecois soient très sympathiques. Solution choisie : mettre le doigt sur le trou de la chambre à air avant qu'elle ne soit trop dégonflée et continuer jusqu'au moulin du Guiziou. Passé l'effet de surprise, les habitants du moulin nous avouent n'avoir ni rustine ni chambre à air de rechange. Mais si ce sport se développe, ils ont là, à coup sûr, un bon commerce à ouvrir. Coup de chance, la voiture d'assistance, prévue seulement à Loc Brévalaire, se trouve là, car les épouses, peut-être un peu inquiètes, ont jugé prudent de s'y arrêter.

Malheureusement, et c'est un peu le sort de tous les pionniers, nos deux "rafteurs" n'avaient prévu ni rustines, ni chambre à air de secours (leçon à retenir). Seule solution pour le nageur sans bouée : le canoë. La suite du périple s'est donc faite avec une chambre à air et un canoë. Si on vous donne à choisir entre les deux, ne répondez pas trop vite. Le plus facile des deux n'est pas celui qu'on pense. Si la bouée passe partout, dans les pires remous, sous les ponts et les troncs d'arbres, le canoë, lui, chavire, se remplit d'eau, se coince dans les branches, se vide difficilement. Seul atout : il ne crève pas. Le reste de la descente se déroule donc au rythme du courant, calme avant les moulins, et parfois très fort après. Quelques passages mouvementés sont à signaler : le Mingant à Lanarvily, le moulin du Vern à Loc Brévalaire et surtout le Carman à Kernilis, avec ses deux étangs, ses

rapides et ses nombreuses écluses sur lesquelles viennent buter les deux engins flottants et leurs pilotes. Le canoë (vide) n'a pas pu apprécier beaucoup de site très agréable, car il l'a traversé en grande partie sous l'eau.

Passé ce cap difficile, il ne resterait qu'à se laisser glisser agréablement jusqu'au Diouris dans une vallée verdoyante si un certain ouragan n'avait pas couché de nombreux arbres en travers de la rivière. Là encore, lorsqu'il faut passer dessous sans se faire scalper, ou les contourner par la prairie, la chambre à air



s'avère bien plus pratique que le canoë. Au détour de la rivière, dans un endroit assez isolé, nous apercevons des chasseurs armés jusqu'aux dents, mais nous passons sans encombre. Quelle "délivrance" !

Trois heures et demi après le départ du Drennec, le Diouris est atteint. Nous ne dirons pas "sans gros bleus" car quelques cailloux dans les rapides peuvent vous causer de belles "béquilles". D'où l'intérêt d'avoir un bleu de travail sur la combinaison, si vous voulez protéger un peu le néoprène. Et après tout, un bleu de travail avec des palmes, ça n'est pas si laid.

En parlant de lait, il reste à conseiller "le Fer à cheval" au Diouris, un petit bistrot où on sert du très bon chocolat chaud. Ça peut servir !

J.J. APPERE

"P.O.S., URBANISME ET ENVIRONNEMENT A PLABENNEC EN 91"

La municipalité en 1989 a prévu la mise en révision du P.O.S. (Plan d'Occupation du Sol). Ceci est logique, le P.O.S. étant fait pour évoluer en fonction des besoins en termes d'activités et d'habitat, le P.O.S. doit intégrer de manière plus efficace les contraintes de l'environnement.

Quelles sont les grandes tendances de l'évolution urbaine à Plabennec en 1991 ?

1. La croissance urbaine sera limitée. Plabennec ne connaîtra pas les taux de croissance de ces 20 dernières années. Les opérations des lotissements deviendront rares, seront de dimension modeste : des opérations comme Kersené, Keruillerm ne se feront plus.

2. Par contre, à 3 niveaux au moins, il faudrait pouvoir répondre aux besoins en logements : des jeunes (20-30 ans), des personnes âgées, des logements locatifs. Ces 3 facteurs devraient permettre au bourg de se développer. M. Ollivier ne s'est pas trompé dans ses esquisses de schéma de plan d'urbanisme directeur, présenté à la mairie ce mois de mai : son projet prévoit de construire en centre ville des logements collectifs, tout en perçant de nouvelles rues pour mieux assurer les liaisons au bourg.

Cette réflexion est très importante pour notre cadre de vie ; dommage qu'elle vienne tard, que le bourg de Plabennec ait déjà beaucoup souffert de l'absence d'un plan de référence : les investissements publics et privés se sont réalisés sans cohérence, et sans lien entre eux (salle polyvalente, Super U, petit centre commercial autour du Crédit Agricole, îlot mairie, etc.)

L'enjeu de la révision du P.O.S. sera bien le devenir de ce plan de référence : espérons que les choix seront proposés de manière claire aux habitants de Plabennec.

Au niveau de notre cadre de vie, souhaitons qu'il sera fait une grande part aux espaces verts, jardins publics, et liaisons piétonnes...

Ce retour sur le centre-bourg, la difficulté de sortir de nouveaux lotissements, les courbes démographiques feront qu'il y aura peu de pression sur les zones dites NA (Urbanisation Future), qui se trouvent en périphérie du bourg. L'équilibre zones NC (agricole)/zones NA devra donc rester ce qu'il est depuis 1982.

3. Pour les terrains à usage industriel et artisanal, l'offre actuelle sera également suffisante (malheureusement) avec possibilités existantes sur les zones de Callac et sur Penhoat, cette dernière risquant d'avoir des difficultés à se remplir rapidement. Au niveau commercial, l'enjeu sera de savoir comment les petits commerces supporteront le rôle grandissant des deux supermarchés : celui du "Rallye" de Scaven verra sa surface passer de 1 200 à 2 500 m² ! Voilà aussi qui risque de changer notre vie quotidienne et pas forcément dans le bon sens !

4. Au niveau des infrastructures routières, il serait logique de se prononcer au moment du P.O.S. sur le devenir de la déviation, du CD 788, et d'éventuelles rocadés. En a-t-on réellement besoin ? Un projet plus limité n'est-il pas suffisant ? Car il est certain que la réalisation de la déviation selon le tracé actuel du P.O.S. aurait un impact très fort sur l'environnement.

5. La prise en compte des questions d'environnement devra être au cœur des préoccupations lors de la réunion du P.O.S.

Cette obligation est maintenant clairement imposée par le juge administratif : pour carences graves, les P.O.S. de Plougonvelin et de "La Forest-Fouesnant" ont ainsi été annulés.

La révision du P.O.S. doit passer par un bilan diagnostic de l'état de l'environnement, des ressources naturelles (dont l'eau), des parcs et boisements existants, des sites, etc.

Certains mécanismes juridiques du P.O.S. peuvent œuvrer à la présentation de l'environnement. Mais, ce qui est fondamental, c'est la prise de conscience de tous, administrés, élus, décideurs...

Nos paysages agricoles (zones NC) ont souvent été massacrés par le remembrement, et une idéologie productiviste poussée à outrance. Si l'on n'y prend garde, nos paysages deviendront de plus en plus lunaires, sans verdure, sans chemins creux, sans faune ni flore sauvages... De manière claire, seules les zones ND (zones naturelles dans lesquelles toute construction est interdite) implantées le long des cours d'eau assurent une certaine variété des paysages.



Plantation de haies brise-vent à Penn ar C'hoat à Plabennec

Il convient de mettre en œuvre certaines mesures, dont certaines relèvent du P.O.S. :

1. Même en zone agricole, il convient de définir des règles précises de construction, d'insertion des hangars et bâtiments dans le paysage, de qualité de matériaux, etc.

2. Il faut subordonner les autorisations d'extension au respect des règlements sanitaires, et des zones d'épandage.

3. Il faut protéger tous les boisements et arbres existants, par une soumission au régime des espaces boisés classés (autorisation administrative pour coupe et abattage d'arbres)

4. Il faut inciter fortement au reboisement, et à la reconstitution du talus. La collectivité devrait d'ailleurs mettre en place quatre actions prioritaires :

- des programmes pluriannuels d'acquisition de terrains dans les zones ND (mise en emplacements réservés au P.O.S.), comme à Lesquelen. Par exemple autour du menhir de Prat Ledan ;
- la création d'un réseau de chemins pédestres ; il faut les inventorier, les classer, reprendre possession de certains chemins ruraux, qui ont fait l'objet d'appropriations illégales...
- Faire respecter les interdictions de remblais, notamment dans les zones ND, zones humides nécessaires à l'équilibre des éco-systèmes.
- Mettre en œuvre un programme "eau pure à Plabennec".

La mise en œuvre de ces programmes est d'autant plus urgente que d'ici 5 ans, bon nombre d'exploitations vont encore disparaître, et que les terres risquent de se concentrer entre les mains de quelques gros agriculteurs, rêvant de grandes parcelles sans arbre ni talus. La nature appartient à tous, et nous en sommes comptables pour les générations futures.

Bernard THEPAUT

AR VREZEL 14

An Aotrou Pouliquen, kure e Plabenneg, e gendalh bep miz ingal da zegas d'e barrisioniz kelou euz tal an arme, e-leh m'ema infirmier hag aumonier. War *kannad Plabennec* e vez moulet e liziri.

Konta a ra buhez Yann Zoudard, hag e stad dezañ e-unan, an amzer yud, an taoliou kanol, ar poaniou hag an enkreziou, ar zoudarded gloazet ha lazet (tost da 150 gwaz yaouank he-deus kollet Plabenneg "war an dachenn a enor" e-doug ar stourmad). Ar beh a laka war "Guillou bihan, ar bern ourgouill-se", e "baotred divalo" hag e "aillou-ned", ar "Boched dinatur", "ar Brussianed divergont", "ar Brussianed hudur", med ar Frañsizien ive n'int ket didamall : n'o-deus ket dalhet start d'o feiz, renet o-deus eur vuhez laosk, greet o-deus brezel d'ar relijion. Koulskoude, bep tro ma skriv, e tiskouez e-neus fizians eh ehano dizale ar grogad ; hag, ouspenn kentelia e barrisioniz war hent-chou ar relijion ha frealzi anezo, e houlen diganto pedi hep fallgaloni, an treh a deuiou. Setu aman pennadou euz e liziri :

Kerzu 1914.

Pebeuz brezel kriz a zo, mignoured ! Bis-koaz na zo bet dre ar bed ker goaz hag hi. Lavaret a veze great : brema 'zo kement a armou ma na bado ket pell ar stourmad, re a dud a vezo distrujet e berr amzer ! An armou, evit guir, a zo gwest d'ober distruz braz, mez izign an dud a vir outo d'ober kerkerent a zismantr.

Guechall an enebourien a stourme a vel an eil d'egile, var gorre an douar ; brema war tachenn ar vrezel na vez ket guelet nemeur a dra ; memez ar c'hirri-nij, pa vez sklear an amzer, na velont ket nemeur a dra. An tennou a sut a bep tu ; an hernaj an dismantr a strink gant eun drouz spoutuz a gleiz hag a zeo, mez an dud a zo kuzet en douar, ar c'hanoliou goudoret mad, ar c'hezek e skorr, eur c'haë pe eur c'hoat benag. Ruzou al lern hag toullou don ar broc'het, great a vez fessier a eur metr hanter a zounder goloet gant treustou, tôle hag eun troatad douar. Evel prenestrou bian neuze da c'hellout tenna. Ma zit da glask mont er fessier-ze e kavot en araog eur c'haë great gant orjil houarn begoc hag a strobo ac'hanoc'h : neuze e vezo tennet varnoc'h evel var eur c'had en he ched ! N'eo mui ar brezel henvel euz diagent. Setu perag ar brezel a vezo padussoc'h. Mez kaër ho devezo ar Bochet dinatur, devi, rivina, dismantri, drasted a vezint, a drugare Doue.

Genver 1915

E *Kannad* miz kerzu e tisplegen deoc'h an diverra euz va buez abaoe m'eo digor ar brezel glac'harus-ma, goassa brezel a zo bet guelet var ar bed ! Pemp pe c'houech gueach oun bet var ar poënt da goueza etre krabanou ar Brussianed dinatur. An teac'h great trom, deiz ha noz, a belleaz ac'hanomp beb tru diouto. Peder pe bemp gueach all, o klask ar zoudardet glazet, oun bet en danjer da dapout bouliji. Eun droiad, en eun auto, var gorre eun tamic menez dizolo, ar bouliji kanol a zute dreist va fenn a beb kostez. Paotr an auto n'hen devoa, emezan, bet jamez kement a aoun. A drugare Doue, mitrailleuses ar Boched n'ho devoa ket hor guelet, anez oa great ganeomp. Ar bleiner a grene kement, ma oe eur pennad eb gellout

ren an auto. Me a c'hoarze eun tamic a velet e spout, a gaven re vraz oll.

Eur pennad 'zo n'oun ket bet hen leac'h da veza glazet. Va labour na vezo tenn, nemed krogadou braz a deuffe er c'hostez emañ, en eun tu da Arras. Met fizians em euz e vezin diwalet, evel beteg-hen gant Doue hag ar Verc'hez !

N'oun ket maleuruz evit ar pez a zell ac'hanou : ar zoudard a zo kals guelloc'h bevet ha guisket eget er brezel 1870. Kastizet oun eun tamic dre ar beajou hir hor beuz bet ranket ober er penn kenta, pa oamp eat ken dizoursi, da en em daol e kreiz ar Brussianed e kostez ar Belgique. Mez, en eur goll eun tamic magadurez, va iec'hed n'eo eat nemed var vellad : n'he meuz bet tam diezamant ebed c'hoaz.

C'hwevrer 1915.

Meur a zoudard euz a Blabennec, digouezet ganto anaout va adress, o deuz digasset d'in euz ho c'helou. Gant joa e meuz o digemeret, ha gant kals a vall e meuz diskri- vet dezo. Euz ar Belgiq, unan a skriv d'in en hano an 40 a zo eno gantan ha tressa an hentchou ken drastet dre ama. Meur a zervez a vez hon lizeri o vont hag o tont, daoust ma n'emaont ket 10 leo an eil euz egile : kement a drafik a zo ama war tâl an armeou !

Abaoue finmiz du emañ er memez bourg gant an Treguer euz Enez-Griz hag e vreur-kaër an Hir euz kichen Balaznant. Neuz nemedomp hon tri hag an Aotrou Gall euz canton Plabennec, en Divizion. Hon pevar omp iac'h pesk, hag euruz da en em gaout asambles...

...Abaoue an 18 a viz eost n'oun ket nemed eur vech en eur guele : d'ar 4 a viz guengolo. Digouezet oamp en eur gearik vrao euz ar Seine-Izela, e Neufchâtel. Ar veaj a ioa bet tenn meurberd, e kreiz eun domder vraz. Goude beza en em voalc'het ha great eur vizit d'an Iliz, e z'ajen en eun ty da c'houlouen eur bluen ha liou da skriva, evit kounta d'an Aotrou n' Eskob hor beajou tru- builluz.

En em gavet mad oan.

Ar vestrez oa eun ltron goz ha vad. O velet oan eur beleg, e oue madeleuzus kenan

ouzin, ha na ouie petra d'ober d'in. "Ember, emezi, e vezo red deoc'h dont ama da goania ha da gousket. Eun ofiser a deu ive, mez eur gambr kaër ha goullo emez c'hoaz. Hag an daëlou a deue euz he daou- lagad : hounnez eo kambr va mab lazet en derveziou kenta euz ar brezel... Ficha a rin deoc'h enni eur guele mad hag a repozo oc'h izili brevet".

Ne c'hellen ket refuz eur c'hinnig great gant kement a galon vad. Mez ker skuiz oan, goude trubuillou an dervesion tremenet o tec'het raog ar Brussianed, ma ne deue ket buan ar c'houset : an nervenou a laboure re. Tremen hanter-nouz oa pa c'helliz serri va daoulagad, ha da ziv heur hanter e ranken sevel adarre evit kerzet a nevez !

Hiviziken e meuz kousket var ar c'holo, ha kouskat mad a ran. Ijinus e teuer da veza dre forz beza iskinet. Ha setu penaoz e ran va guele. Eur c'holoën pe ballin a meuz pleg- get ha daou, ha griet anezan er c'hozlez hag en eur penn. Evelse emez evel eur zac'h hir hag a dap d'in beteg va gouzouk. En eur fourra, a ran ebarz da noz. Var gorre e sta- gan gant lassou eur zac'h guano a gargan a golo hag a deu deleg va hanter, evel eun dorchon dreid pounner ha tom. Var va c'horf hag en dro d'in e rodellañ eur pallin all, ha da c'holo holl e lakan va c'hapoten. Dindanoun e zeuz diou ordenn golo a c'houlouen beza freskeal aliessoc'h. Setu a guele. N'eo ket kerkouls hag oc'h hini c'houi, mez n'eo ket differant... Va fenn a zo goloet gant eur boned noz, hag eur passe-menez na lez dizolo nemed eun tamic euz va bizaj d'al logod da c'hellout pour- men varnezan - rag logod a zo dre aman a verniou... - En doare ze e kouskan evel eur broc'h en e loch, memez er granchou fall a zo dre ama. Drôl e kavin mont adarre en eur guele... divezatoc'h !

Meurz 1915.

Ma pad ar brezel-ma re bell an holl n'ouzon ket petra e teuin da veza abarz ar



Poltred ann Aot. Pouliquen, lakeat ama dirak ho taoulagad, a zo sùr da ober plijadur d'eoc'h, hag a dalvezo d'ez-hen euz ho perz eur beden kalounek.

fin... Da c'hortoz setu me artiller ! Ia, kano- lier !

Eun tamic gwall goz gouscoude mar kirit kredi - var va 40 vloaz emañ - evit deski ren ar c'hanol 75. Mad, daoust da-ze, kano- lier oun !

Setu ama penaoz eo digouezet kement-se

: Eun aumônier ebken, hervez al lezen, a zo evit pep division soudardet. An divizion a zo enni, etre 16 ha 20 mil den, ganeomp-n'hi da viana. An dud-se a zo avechou var eul lec'h et a 5 pe 6 leo, pe ouspenn avechou. N'eo ket possubl da eun aumônier, gant e vella bolontez vad, rei d'an holl dud a zo en he garg skoazell dispar ar zakramanchou.

Kals a zo bet marvet evelse eb beleg hag enterret evel ma komprenit. O velet kement-se e z'euz bet great eur goulenn da gass beleien ama hag ahont, 3 bet regimant, hag evit pep loden artilleri.

Goulennet zo bet diganen kaout ar vadelez da vont d'an artilleri. An Aotrou Gall hag a garan kals, hag eur beleg all, a glie dont ganen. Evelse e vije bet essoc'h deomp ; en em skoazella hor bije great, hag eur breur pa c'hell en em harpa var e vreur a zo kals krenvoc'h ha nerzussoc'h.

N'eo ket evelse a zo en em gavet : me unan a zo bet kasset da ved eul loden euz an 28e artilleri. Setu penaoz e teuan da veza evel eun ermit a c'hiz nevez etouez ar ganerlierien.

Karg e meuz da rei sikouriou ar relijion da 5 pe 600 kanolier. Kalet e kaven mont va unanik etouez tud ha n'anavezen ket. Mez n'ouzon ket eun den d'ober re oll a c'hoad fall, ha kounta ran kals var gras Doue. Kriz e kaven ive lezel ar zoudarded keiz eb beleg ebed da skoazella o ene en danjer ha d'o frepari evit ar barados na teuje dezho beza glazet ho gwall glanv. Na garfec'h ket e vije dilezet pe pugale er stad reuzeudik-se. Evelse oun sur na vezo hini ebed en o touez da rebech d'in ar volontez vad-se. Gouzout aualc'h a rit oun ato prest da rei, ha pa ve va buez, evit mad an eneo.

Setu penaoz e z'oun kanolier-aumônier.

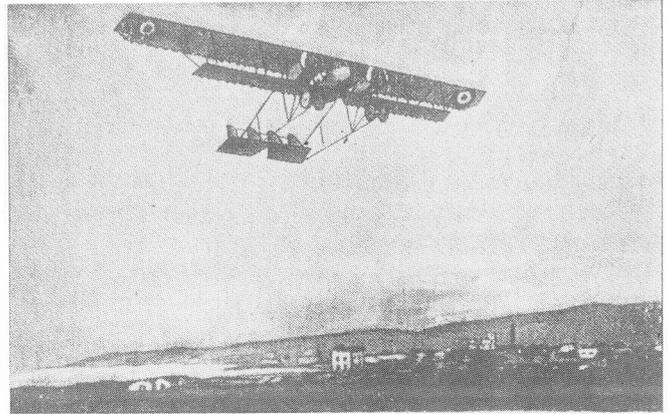
Kals Bretouned e meuz kavet ama, en ho zouez mad Jean Colin euz Keralien, ha meur a hini euz ar parresiou tro-var-dro. Ar blijadur vraz e meuz bet ive da gaout ama Charles Bleunven euz an Ulec'h en, digouezet ganen d'ar zul d'abardaez 7 a viz c'houevrer. Iac'h eo, mez ne oar ket pegeit e chomo ama.

Mae 1915.

Goude eur goanv hir karget a c'hlebor, hag an nozvesiou tenvel tremenet en trancheou priellec, setu d'an nevez amzer an enebourien an eil dirak egile, du ho zâl, trenk o c'halon : ar gurun a ia da strakal hag an douarou da veza trempet gant ar goad !

E fin miz east e m'oa bet aoun evit hor bro... e Kannad miz Kerzu e meuz displeged deoc'h hor c'hudennou enkrezus... Na oamp ket prest evit ar brezel. Brema hor beuz pourchasset pep tra, diarbennet eo torfetourien ar Pruss. Int-hi oa prest ; krenfoc'h oant da genta eget brema, n'hi er c'hontrol a zo kals barrekoc'h. Bro-Zaos hag ar Russi ar memez tra : great a zo ar guella possubl evit en em dapout e pep tra... Kanoliou braz hor beuz hiviziken, mitrailleuses hag all, ha boulijer forz pegement... Hor zoudarded a anavez troïou kam an Allmanted, brezelia a ouzont mad, mall o deuz, daoust da risk o

Unan eus hor c'hirri-nij azioc'h Salonique



buez, da vouta er meaz ar vro seurt tud goassoc'h eget loened gouez. Doue d'ho zikouro en ho stourmajou stard !...

...Eur rummad Artillierien na ioa ket eaz dezho dont beteg ama, chom a rankont ato e kichen ho fesiou kanol. Nec'h et oant o klask an tu da c'hellout ober o fask. O zenna a riz a nec'hamant : me a deuio da dremen eun devez ganeoc'h, ha kovesaio, hag en devez varlerc'h a deuio da goumunia ac'hanoc'h. Kountant braz oa ar Baotred.

Pa erruiz oa sioul aualc'h an traou, eun tenn fuzuill benag n'oa ket en tu all d'an dorgenn dosta, mez, eun tachad goude, an Allmanted, bet gwal gantzizet en devez araog ha venjans en ho c'horf, evit doare, a gomansas da denna. Ar bouleji kanol a dremene dreist hor penn hag a beb tu, epad ma kovesean en eur gabanen kleuzet en douar.

Pa ioa echu va labour e saviz var c'horre. An tennou a gane evel an train pa vez klevet o tont a bell d'eur mintinvez sklear. En eur bleaga avechou hor chouk e c'heuillemp gant evez an obuziou euz ar c'hroaz a reant beteg ma kouezent en eur strakal spoutus hag en eur laoskel eur vogeden vraz ha teo : na vije ket bet brao beza bet en o c'hichen. Mez eur pennadig mad dreist deomp e taole ar Boched. N'ouzont ket, a drugare Doue, e pelec'h ema hor c'hanoliou, kaer ho deuz ho c'hirri-nij dont ha mont aliez evit ho c'hask. Anez e koustfe ker deomp ar c'horrija a ra dezo hor peziou, rag n'emaint ket goall bell diouzomp.

Kabiten ar c'hanoliou a lavaraz d'in gor-toz eun tamic evit guelet penaoz e zea d'ober stanka o genou d'ar Brussianed. Mont a reaz en trancheou varnez zo paz outho, ha dre an telephone e roaz urz da skei gant ar c'hanoliou evel trec'hi melchen gant ar falc'h. Edon e kreiz ar c'hanoliou. Lakit, mar plij, coton en ho tioukouarn, Aotrou Aumônier, a lavarez an Artillierien, ha digorit eun tamic ho kenou e pad ma tennimp, anez e c'helfec'h beza bouzarded. Tregerni a rea an draouien gant an tennou. Dao atao, a telephone ar C'habiten, skei mad a rit Paotred ! Aualc'h brema er c'horn-ze, neuz mui den beo ebed ennban ; tennit eun tamic a gleiz hag a zeo beb eil, ha dizamant ! - Krena a rea an douar dindan va zreid. - Guelet a remp ar moged ho sevel euz an toullou a ioa kuzet ar Boched enno ; ar boulijer a iea da furca ho c'huziou evel ma ia ar fured da ziboulla al lapined.

East 1915

Guillou en deuz great d'e zoudarded en em fourra en douar evel loened fall, betek ugent ha tregont troatad. Evel m'oant bet ken dizounet e stourmad ar Marn, ar Brussianed na fell mui dezo chom var an dizolo ; na vije ket chomet unan anezo beo. En dro d'an toullou estonus-se great hed da hed al linen, ho deuz en em fortifiet en eun doare mantruz.

Sebezet e chomer dirag al labouriou diaouleg ho deuz graet ar re-ze. Lavaret a vije bandennou broc'hed o kleuza an douarou. Red eo ho zenna er meaz a dennou kanol evel ma vez tennet ar meïn euz ar mengleuziou a dennou mine. Hag an tennou mine a zo nebeudig a dra e skoaz an tennou kanol. Pep hini euz an tennou braz a ra evel eun toull mengleuz. Red eo kaout eun niver braz a beziou kanol hag eur bern dreist kount a voulijer. Seul vui ma vezo boulijer ha kanoliou ha seul nebeutoc'h a dud a vezo lazet euz hor c'hostez-n'hi.

Lavaret emoa deoc'h, pa oan e permission, va fizians vraz en eur gounnid kaer, dizale. Miz guengolo n'oa ket echu ma z'edo, epad naved sant Mikeal, ar Brussianed flastret evel n'oant ket bet tremen bloaz a ioa !

Edon e kreiz an emgann. Guelet emeuz pep tra gant va daoulagad va unan. Guelet emeuz an tan skrijus ; meur a vouled ho deuz suted dreist va fenn, meur a dam a zo kouezet en dro d'in.

Guelet emeuz bandennadou prizounerien o tiredet divar an dachenn. Treud oa al lodenn vrasa euz kanfarted Guillou bian, mez kountant da veza tapet ez veo. Lod anezo a ioa nevez deut euz ar Russi : allaz ! a lavarent, n'eo ket varned tost ken gwass beza enho evel beza dre ama ; er Franz e tampomp kals muioc'h divar hor ginou.

Louz oant, leun a zarbrad gwenn evel ma z'euz er vro disterma. Koll 'omp, emezo, her gouzout a reomp ; fallgaloned oant.

Yaouank flam oa kals anezo, lod a c'hortoze c'hoaz o barven genta, blondined kazi oll, guisket dister hervez an doare gant chupennou lostou

pik, kasketennou plad, hevel mad euz galoumperien hentchou braz ne vez ket nemeur a blijadur o veaji ganto, lavaret a vije lakizien.

13 SIECLES D'HISTOIRE DE LOCMARIA- LANN



D'après des écrits anciens, Saint Gouesnou avec son père Tugdun, son frère Majeau architecte et sa sœur Tugdona, débarquèrent d'Irlande au début du 7ème siècle. Gouesnou s'installe à Lan Gouesnou, son frère part vers Plouguin à Locmajean ; le père vers Guipavas dans les bois d'où Coat Tugdun (devenu Coataudon).

Saint Thénéan venant de Lesquelen est nommé évêque du Léon à Saint Pol à la mort de Saint Goulven son prédécesseur. A la mort de Saint Thénéan en 635, c'est Houardon qui venait peut-être de Lanhouardon qui lui succède. A la mort de celui-ci, c'est Saint Gouesnou qui devient Eskop Léon ; il mourût en 675.

Sa sœur Tugdona, après s'être retirée à Lockournan ar Fank dans un couvent, vint au fin fond de la forêt de Plabennec fonder un nouveau Lann.

Avant le nivellement de la chapelle en 1984 avec de la glaise de Ty Corn, nous avons profité pour fouiller le sous-sol de la partie la plus ancienne de l'édifice et nous avons trouvé des morceaux de briques romaines, ce qui laisse supposer que le premier oratoire serait assis sur un ancien lieu de culte païen.

Les murs de l'ancien supposé couvent, dont on devine les fondations sur le chemin menant au Manoir du Rest, ont les mêmes pierres qu'une partie de l'enceinte du vieux cimetière de la chapelle. Les vestiges d'une cheminée donnent également sur ce chemin. Aline Thomas la voisine, se souvient d'une autre cheminée dans l'enclos que l'on appelait

communément "le jardin des demoiselles" parce que les tantes de M. Jean De Coat Pont exploitaient cette parcelle que l'on suppose être le couvent ou Lann.

Laurent Quéouron m'a raconté avoir enlevé dans sa jeunesse, des dalles de pierre qui partaient de la barrière du jardin jusqu'au châtaignier qui fait coin avec la route. Elles devaient permettre aux religieuses de se rendre aux offices à la petite chapelle qui n'avait que 3 travées de longueur au lieu de cinq actuellement. Le clocher datant de 1580 n'existait pas à l'époque et était sup-

pose-t-on un mur clocher avec une petite cloche qui tintait pour les appeler.

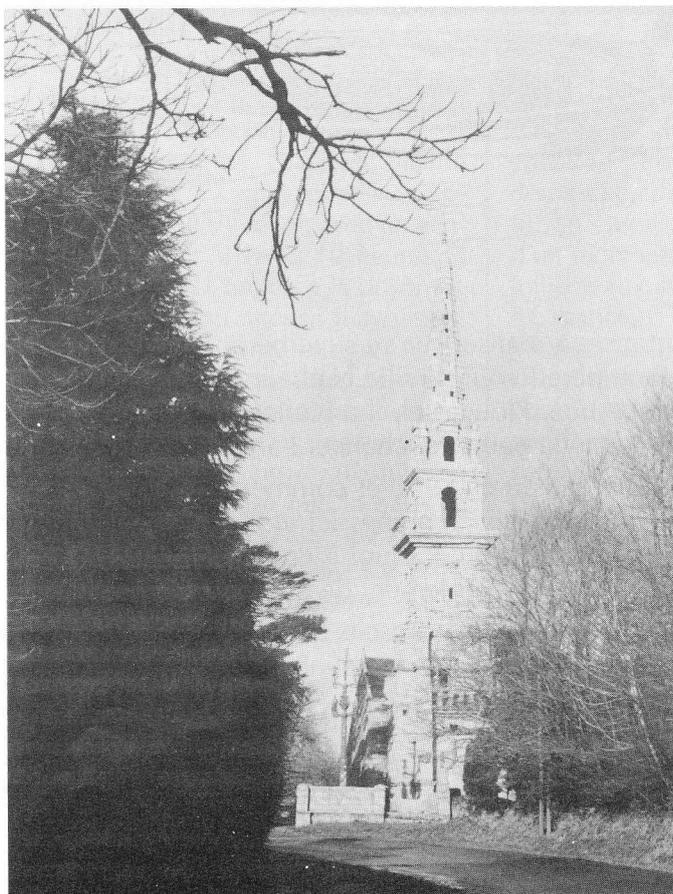
C'est en 1457, écrit Alphonse Pétton, que le premier prêtre de Loc Maria est connu. Vers 1505, a dû commencer l'allongement de la Nef car le vitrail date de 1508, puis l'autel en Kersanton date de 1512. Les deux premières pierres d'autel sont dans l'édifice, mais la plus vieille a dû subir le feu pendant plusieurs jours après l'incendie, car l'on retrouve dans le sol du charbon de bois, des ardoises épaisses que devait supporter une charpente

d'arbres à peine équarris qui en s'écroulant ont cuit la pierre pourtant épaisse de 20 cm. Le deuxième autel est actuellement sous les pieds du sonneur de cloches.

Bien sûr, les recherches continuent pour connaître la fin du couvent dont on pense que proviennent les statues de bois autrefois sous le porche, et maintenant fixées aux murs dans la chapelle.

Nous reprendrons l'histoire de Loc Maria une autre fois.

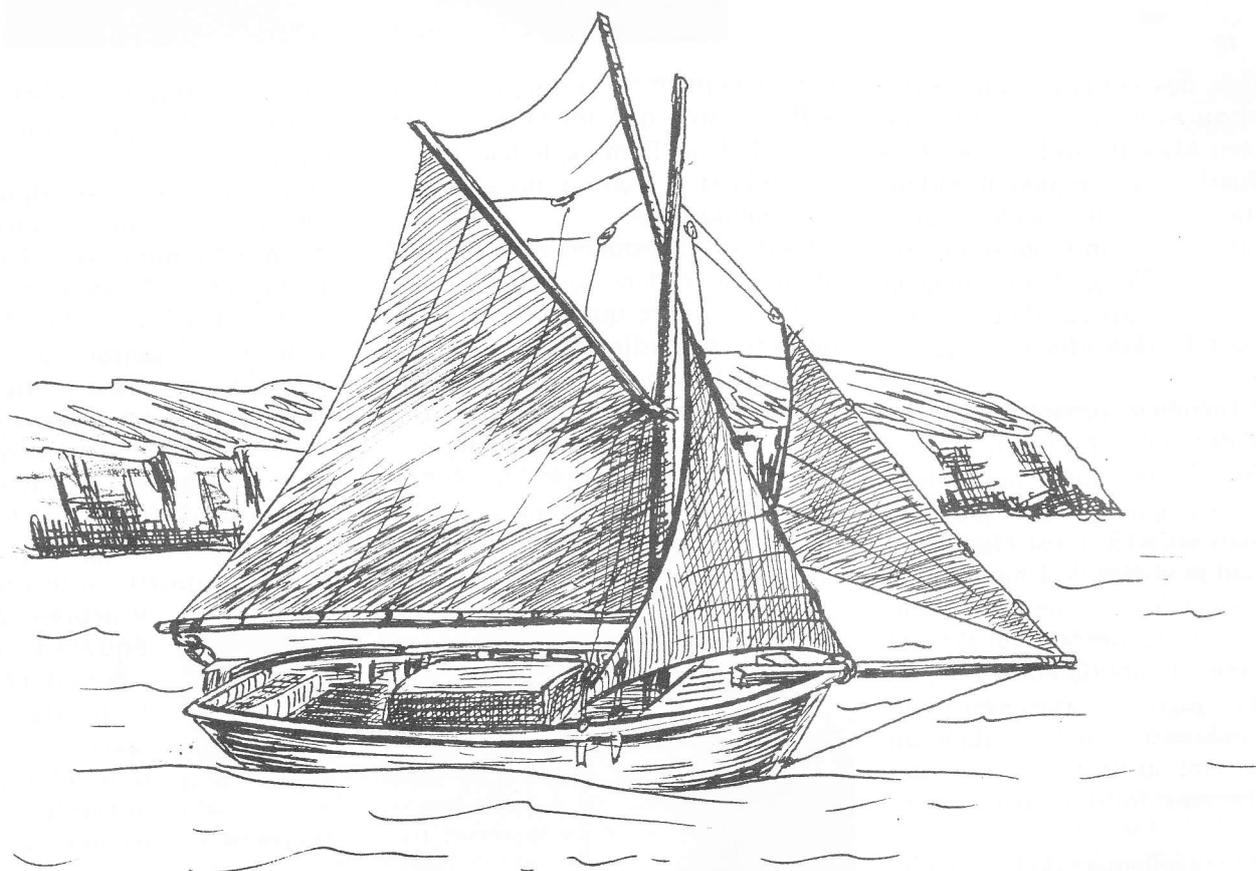
Yves PRISER



PLABENNEC A BREST 92

Brest 92 est aussi l'affaire des Plabennecois. L'un d'entre eux Serge PETIT, petit homme sympathique avec sa pipe et ses cheveux grisonnants, par ailleurs professeur technique en agro-alimentaire à l'IFA de Lesneven réalise son rêve vieux de 20 ans : réhabiliter un coquillier de la rade de Brest le "Saint Yves" et surtout le faire naviguer.

Le Saint Yves fut construit en 1954 aux chantiers Belbeoc'h et a pêché la coquille Saint Jacques jusqu'en 1989. Il mesure 8,06 m sur 3,04 m et jauge 5,19 tonneaux. Sa coque est en chêne jusqu'au pont et ses pavois en pin. C'est un bateau admiré des connaisseurs et des autres.



Un travail important reste à réaliser sur ce superbe coquillier. Serge a su faire appel à tous ses amis pour réaliser ce défi. Avec son père Raoul, sa fille Nathalie et ses copines, son beau-frère, ses amis de Quimperlé, Nantes, Paris, Pont-L'Abbé, Plougastel, il a réalisé les poulies en bois et les bordées, repris le carénage, remis l'étaupe en état, gratté la peinture, changé l'ancien moteur Baudouin et construit un gréement, etc.

Depuis qu'il a acheté le bateau en 1990 et commencé à le retaper, il s'est mieux intégré à Plabennec en trouvant des coups de main et des combines ici et là. Mais Serge a encore besoin de beaucoup d'aide et d'amis pour arriver à ses fins. C'est pourquoi il compte sur tous pour que sa commune et son canton soit bien représenté lors du grand rassemblement de Brest 92.

Il recherche des compétences et des conseils qu'il ne trouve pas avec les associations de vieux gréements tant au niveau voilure, menuiserie, aménagements, etc. Il cherche du bois, de la peinture, etc.

Ensuite il pourra inviter tous ses amis anciens et nouveaux à découvrir les côtes bretonnes et partir pour des ballades "pêche".

Pourquoi pas donc un coquillier "Ville de Plabennec" aux fêtes de Brest 92 ?

Pour tout contact : Serge Petit. Tél.98.40.49.77.

Serge PETIT

Plabennec durant la guerre 1939-1945

Après le décès de M. Pouliquen, survenu le 27 mai 1942, M. Joseph Cadiou, recteur de Guissény, fut nommé curé de Plabennec le 8 juin 1942.

Il prit possession de son poste le 11 juin 1942.

Le nouveau curé est arrivé à Plabennec, aux temps douloureux de l'occupation allemande.

A l'arrivée de M. Cadiou, ni le presbytère ni les deux écoles n'étaient occupés. Seuls le patronage et la baraque construite dans l'enclos servaient à l'entreprise allemande Boersch. Mais le 20 août 1942, une infirmerie s'installe au rez-de-chaussée, prenant quatre pièces. Le 2 septembre, à peine M. Cozanet a-t-il déménagé que sa chambre est aussitôt réquisitionnée.

A la même époque, deux compagnies allemandes s'installent à l'école des garçons. Grâce à des paroissiens compréhensifs, la rentrée des classes peut se faire : des locaux sont mis à la disposition des élèves chez Mme Le Bot ; chez M. Kériel, chez M. Pelleau et à la Léonarde.

"L'état-major du colonel s'installe à l'école des filles, qui ouvre néanmoins ses classes dans les dortoirs, réfectoires..."

A ce moment, Plabennec logerait 950 hommes".

L'année 1943 s'ouvre dans un "cadre d'occupation pénible, obsédante, humiliante". Aussi les œuvres paroissiales en souffrent. En parcourant les archives, il nous plaît de relever ces notes :

"L'activité religieuse proprement dite ne souffre pas trop. Mais l'école des garçons est bien malmenée. Les locaux scolaires, autrefois si pimpants, sont dans un état de délabrement qui fait peine à voir. Les dépendances, cours et chemins, ont été défoncés par la circulation des camions, caissons, canons et voitures. De très gros travaux sont à prévoir pour la remise en état de cet établissement. Le pensionnat ne peut fonctionner. Dortoirs, réfectoires et diverses chambres de maîtres sont occupés par les troupes.

"Les différentes œuvres de formation souffrent de l'occupation du patronage. Seule l'école Ste Anne peut nous don-

ner l'hospitalité dans certains cas.

M. l'abbé Iliou tente de remettre sur pied les mouvements de J.O.C. et de J.A.C., florissants dit-on, avant 1939. M. le curé prend en main la J.A.C.F. tout à fait en sommeil. La création d'un groupe de jeunes filles au bourg commence aussi à se dessiner".

Un des vicaires de la paroisse, qui avait été fait prisonnier durant la débacle de 40, M. l'abbé Le Guen, rentre à Plabennec le 12 mars 1943. Ainsi tout le clergé de la paroisse était encore au complet.

Le 11 avril 1943, une Kommandantour s'installait au presbytère.

Pendant ce temps, les différentes associations de jeunes de Plabennec continuent leurs activités et organisent même des réunions.

Le 10 juin, le commandant de la troupe allemande réclame que la salle à manger du presbytère lui soit accordée. Les classes de l'école St Joseph sont prises dans leur totalité. Les élèves doivent se mettre en congé dès le 6 juin.

Le pardon de St Ténénan eut lieu le 18 juillet, malgré la présence des allemands.

A la même époque le directeur de l'école St Joseph, M. Férec, était remplacé par M. Luguern.

Le 21 octobre, M. Le Guen, vicaire était convoqué à Lambezellec au siège de la Gestapo. Il s'y rendit avec un gendarme français. Arrivé à 10 heures, il était conduit à 11 heures à la prison de Pontaniou. Il était accusé d'avoir dit, avec franchise, la vérité au cours d'une conférence donnée en juin, sur l'état malheureux des français prisonniers en Allemagne. On ne croit pas dans la paroisse à une dénonciation malveillante. On suppose que la base de l'accusation serait l'échange de correspondance entre les paroissiens et leurs prisonniers, rendant compte de la conférence. Cette correspondance censurée par les autorités allemandes aurait motivé l'arrestation.

On est inquiet du sort réservé à M. Le Guen.

"A son retour de captivité, en 1943, M. l'abbé Le Guen se préoccupa particulièrement du sort des prisonniers, et pour entretenir leur moral, adressait aux prisonniers de la commune, un

bulletin imprimé qui leur apportait périodiquement des nouvelles du pays.

Pour intéresser encore davantage les parents et les paroissiens au sort de leurs prisonniers. M. l'abbé Le Guen fait, les 2 et 3 juin 1943, une conférence très documentée où il fustigeait durement les méthodes allemandes de répression et exposait dans le détail les sévices et les mauvais traitements que subissaient les prisonniers et dont il avait été personnellement victime.

Pareille conférence ne pouvait que soulever la fureur des troupes allemandes qui occupaient en grand nombre le bourg de Plabennec. Ce ne fut cependant que le 24 septembre 1943 que la Gestapo se présenta à mon presbytère pour enquêter sur la conférence de juin. Devant ses réticences et pour complément d'information, M. Le Guen était convoqué le lendemain 25 avec 2 témoins (M. le Maire et M. Mouden) au siège de la Gestapo, à l'école N.D. de Bonne Nouvelle, à Brest.

L'affaire paraissait classée, lorsque, le 20 octobre 1943, après nouvelle enquête et sans doute nouvelles dénonciations sur l'activité anti-allemande de M. Le Guen, un mandat d'arrêt était lancé contre lui. Conduit à Brest le lendemain 21, il fut enfermé dans la prison de Pontaniou. Malgré les démarches de personnalités influentes, M. Le Guen fut soumis pendant plus d'un mois aux rigueurs de la détention infligée aux membres des F.F.I. et de la Résistance.

Le 1er décembre 1943, M. l'abbé Le Guen quittait la prison de Pontaniou pour la prison centrale de Rennes, où pendant encore plus d'un mois il dut subir le régime des détenus. Pendant ces trois mois, il ne put à aucun moment célébrer la messe ni bénéficier du secours religieux ni de visite de prêtre.

Sur intervention de Son Eminence le cardinal Roques, archevêque de Rennes, qui avait alerté Son Excellence Mgr Duparc, évêque de Quimper, M. Le Guen fut libéré le 6 janvier 1944 et reprit son poste de vicaire à Plabennec.

(Des abris anti-aériens existaient dans le champ du presbytère et du patronage).

(A suivre)

A. PETON

LE TRAIN A LA GARE DE PLABENNEC

Tout le monde connaît le quartier de la gare à Plabennec, bien sûr on n'y voit plus de train y passer, mais nous avons voulu nous projeter cinquante ans en arrière afin d'imaginer la vie qu'il y avait autour du train. Pour cela nous avons interrogé Marcel Georgelin, un habitant du quartier, qui a fouillé dans ses souvenirs des années 30-40.

K.H. : Comment se présente la gare ?

M.G. : Le bâtiment était le même que celui qu'on peut voir actuellement avec des toilettes à l'extérieur. A l'intérieur il y avait une habitation, un guichet, une salle d'attente et une pièce pour entreposer les colis, les bagages.

A l'extérieur il existait une plaque tournante qui permettait de diriger les locos vers la direction que l'on désirait (aber wrac'h, St Pol, Brest). On pouvait également voir deux châteaux d'eau qui alimentaient la locomotive.

K.H. : Qui travaillait à la gare ?

M.G. : Il y avait un chef de gare, mais aussi un pompier, et deux autres personnes chargées de vérifier le train, tourner la loco sur la plaque ou encore charger et décharger les bagages.

Le "pompier" était en fait là non pas pour éteindre un éventuel incendie mais pour pomper l'eau dans les châteaux d'eau. Cela représentait une bonne

heure de travail pour les remplir.

K.H. : Comment se présentait le train ?

M.G. : Ce n'était pas le "train corail" avec wagon restaurant et autres ; en général, on trouvait une loco, un tender pour le charbon, un wagon pour les bagages et quatre wagons passagers. C'était des petits wagons de vingt-cinq places assises (les sièges étaient en bois, les uns en face des autres, un couloir au milieu). Les voitures étaient vitrées mais il était conseillé de ne pas les ouvrir à cause de la fumée de la loco.

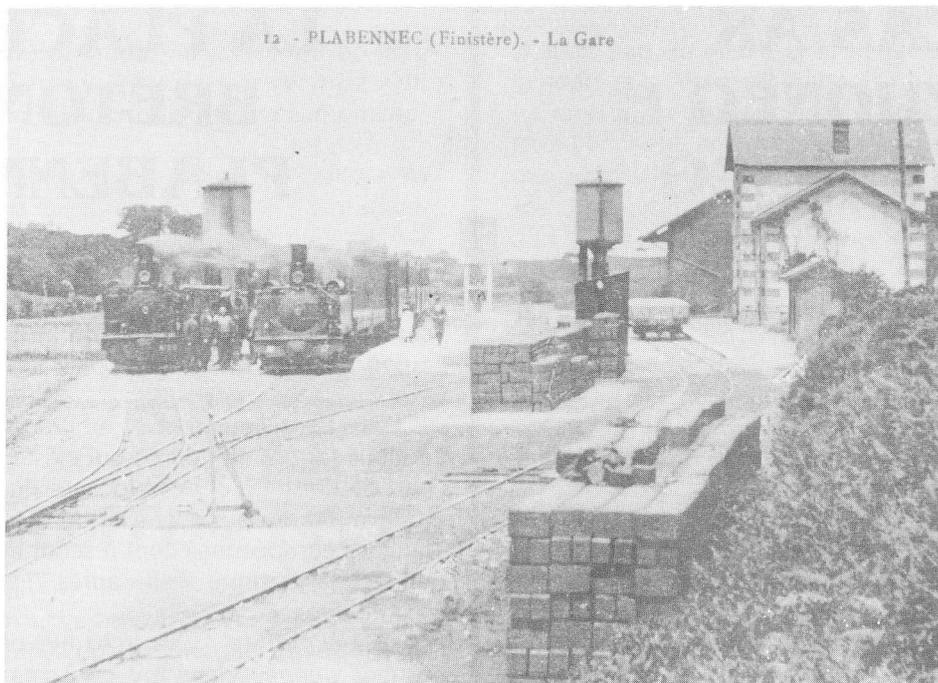
On rencontrait des contrôleurs sur les lignes comme maintenant.

K.H. : Qui étaient les utilisateurs du chemin de fer ?

M.G. : Celui-ci servait aux ouvriers pour aller à leur travail, aux campagnards pour monter à la ville, aux militaires pour venir en permission, etc. Je me rappelle également que des trains entiers étaient affrétés par des partis politiques pour permettre aux gens de se rendre à la plage le dimanche. Il arrivait également que des clubs de foot fassent des convois spéciaux pour se rendre à des matches capitaux, tels que St Laurent contre le stade lesnevien en 43. Pendant la guerre, les allemands utilisaient beaucoup le rail pour acheminer le ciment, du fer (pour la construction des blockhaus) sur l'Aber Wrac'h et Brignogan, d'ailleurs beaucoup profitaient que les allemands aient le dos tourné pour voler le contenu des convois.

A Plabennec les paysans utilisaient le train pour faire des échanges de bois, contre du treaz ou du goémon avec les légumiers de la côte (ils avaient déjà peu de bois à l'époque).





Ceux-ci venaient à vélo faire affaire avec les plabennecois puis leur expédiaient des wagons de sable ou d'algues. Le jour venu, les paysans d'ici venaient à 4 ou 5 charrettes tirées par 2 ou 3 chevaux, chargées de fagots de bois. Celles-ci étaient déchargées sur des wagons disponibles stationnant sur une voie de garage, puis les paysans vidaient le sable dans leur charrette.

A part cela les Plabennecois utilisaient peu le train pour les grosses marchandises. On voyait parfois des convois de bestiaux venant de Landivisiau ou Landerneau qui étaient destinés aux parisiens.

K.H. : Quelle était la vitesse du train ?

M.G. : Il ne fallait pas être pressé ! Une heure pour venir de Brest, près de 3 heures pour faire Plabennec-St Pol de Léon. Il faut dire que les arrêts étaient courts mais nombreux. Il arrivait que le train peine en bas d'une côte, les passagers du dernier wagon descendaient alors pour pousser sur le train (c'était très courant à la gare de Locmaria pour venir vers Plabennec). Le train roulait à 3, 4 km/h puis repartait, tout le monde remontait et on atteignait des vitesses de 30 à 40 km/h.

Mais le train mettait du temps à s'arrêter. Je me souviens qu'on l'entendait siffler en venant de Brest à Keradraon où il commençait à ralentir afin de s'arrêter à la gare, 400 mètres plus loin.

K.H. : Y a-t-il eu des accidents ?

M.G. : Oui, en 1911. Un jeune matelot profitant du ralentissement du train avant la gare, voulait descendre du wagon pour éteindre sa soif dans un des

bars avant la gare (toujours aux mêmes endroits actuellement). Il est vrai que le temps que la loco fasse le plein d'eau et toutes les vérifications nécessaires il y avait pour 1/2 heure. Le jeune garçon saute sur un talus, se reçoit mal et passe sous le wagon. Il fut écrasé. La croix qui est devant le bar actuellement, aurait été mise à cette époque par les parents du jeune homme.

Un autre accident sans gravité celui-là arriva en 1936, entre les deux bars. A cet endroit, sur la route, il y avait des doubles rails très problématiques. En effet, un jour alors que des gens jouaient aux boules devant le bistrot, une voiture venant de Brest avec les parents et leurs 5 enfants à bord, allait un peu vite. Elle freine sur les rails doubles, fait une tête-à-queue et chavire. A ce moment, on entend le train siffler au loin (à Keradraon). Les enfants pleuraient. Les gens ont lâché leurs boules et tiré la voiture qui était sur le toit. Pendant ce temps, le chef de gare de service qui regardait les joueurs de boules avait couru vers le train en agitant son drapeau. Celui-ci s'arrêta au niveau des doubles rails. Heureusement que la voiture avait été dégagée.

K.H. : Quand circulèrent les derniers trains ?

M.G. : Les services de car se développant de plus en plus et ceux-ci étant plus rapides, l'abandon du train fut décidé. Dans les années 46-47 tout fut démonté par une entreprise parisienne. Les traverses et les rails furent vendus par lots. Les graviers furent récupérés pour faire des routes et des chemins.

Voilà en quelques lignes le train à la gare de Plabennec. Bien sûr peut-être avez-vous aussi des souvenirs sur cette époque. Contactez-nous et nous les écrirons ici.

Marcel THEPAUT
Jean-Yves BRETON

PLAS AR BREZHONEG E PLABENNEG

“Korn-Boud eo he anv ! Ar gelaouenn-man he-deus c’hoant gwelout stad ar brezhoneg e Plabenneg.”

1. En deskadurezh.

Hep lavarout nag ar penaos nag ar perag e lavaromp pezh a vez graet hiriv nemetken :

- e skol Santez Anna (620 skoliad) e teu daou zen bep sizhun da gelenn brezhoneg e-pad tri c’hard eur : ar reman a vez paeet gant Kuzul an Departamant.*

Ur c’houlenn a zo evit krouin daou glas divyezheg e miz gwengolo evit daou ugent bugel bennag.

- er skolaj Sant Josef e vez 8 bugel o kemer kenteliou brezoneg dre an deskadurezh-stad. Ar re o deus c’hoant a c’hell gouzout muioc’h diwar benn o sevenadur e-pad un eurvezh ispisial bep sizhun gant sikour Kuzul an Departamant.

- 11 bugel eus pemp familh a ya da skol Diwan Lesneven. 4 muioc’h a vo e miz gwengolo.

- netra e-kenver istor pe yezh o bro evit an 240 skoliad eus ar “Maison Familiale Rurale”, an 110 skoliad* deus ar “Centre Jeanne d’Arc” hag an 320 bugel* deus skol publik.*

- E Plouvien, Kerzent ha an Drenneg e vez roet kenteliou er skol kentañ derez gant Skolig Al Louarn gant sikour Kuzul an Departamant.

- 16 a dud vras a gemer kenteliou brezhonek bep yaou er presbital Plabenneg.

- an ugent bennag a vugale a teu da Skolig al Louarn d’ar merc’her ha d’ar yaou hag ur pemzek a dud vras d’ar yaou.

2. Ar panneloù divyezhek.

Ar C’huzulier jeneral a zo a du evit lakaat panneloù divyezhek war hentoù an departamant.

Goulennet eo bet meur a wech e kuzul-kêr e vije lakaat panneloù divyezhek e kreiz kêr : roet eo bet troidigezhioù evit-se gant Kroaz hent. Spi hon eus e vo graet un dervezh bennak.

3. Dibab hor c’hannad dilennet e Paris.

N’eus ket hemañ votet evit digemer ar “Peuple Corse” en un doare ispisial. Tro e oa koulskoude da lavarout n’eus ket tu da greizhennañ kement-se Bro C’Hall, ken alies e vije sellet Paris e-giz Bro C’Hall a-bez.

En dervezh-se en deus Ao COZAN diskouezet mat al liamm etre e sonj ha pezh a ra war an dachenn evit ar brezhoneg.

4. Implij ar yezh bemdez.

Sklaer eo e vez nebeut a vugale o teskiñ o sevenadur pa vez kement a dud vras o kaozeal brezhoneg kenetrezo

LA PLACE DU BRETON A PLABENNEC

Sans avoir les moyens d’une enquête sur l’utilisation de la langue bretonne, Korn Boud veut seulement s’arrêter sur la place faite à la langue et à la culture bretonnes aujourd’hui à Plabennec.

1. Dans l’enseignement.

Nous faisons état de ce qui existe : une analyse dirait la part de l’histoire et des blocages du passé, du manque de motivation et de moyens aujourd’hui, la concurrence des langues européennes dont il serait intéressant de “comptabiliser” la pratique réelle après 7 ans d’apprentissage en secondaire.

- A l’école Ste Anne (620 élèves environ), deux personnes viennent deux fois par semaine faire une sensibilisation de 3/4 d’heure au breton, ceci grâce à une aide financière du Conseil Général.

Un projet de 2 classes bilingues (une maternelle et une primaire) pour environ 40 élèves a été soumis à l’Inspection Académique.

- Au collège St Joseph (650 élèves environ), 8 élèves suivent les cours de breton pris en charge par l’Education Nationale. Une aide du Conseil Général permet une heure hebdomadaire d’animation sur la culture bretonne, proposée à tous les élèves motivés à l’heure de midi.

- 11 enfants de 5 familles sont à l’école Diwan de Lesneven, quatre autres y entreraient en septembre prochain.

- Enfin 16 adultes suivent des cours de breton une fois par semaine avec Kroaz-Hent ; ils se répartissent en deux groupes selon leur niveau, ceci dans les locaux du presbytère. Nous précisons aussi que Skolig al Louarn, à Plouvien reçoit une vingtaine d’enfants le mercredi et le samedi, et 15 adultes le jeudi ; avec la participation du Conseil Général, elle fait aussi des interventions en école primaire à Kersaint, à Plouvien et au Drennec.

2. La signalisation bilingue.

Nous avons noté la position favorable de notre conseiller général pour une signalisation bilingue sur les routes départementales. A plusieurs reprises, des panneaux bilingues à l’intérieur de l’agglomération pour indiquer les édifices publics, ont été demandés au Conseil Municipal. Kroaz Hent a fait des propositions concrètes dans ce sens. Mais aucune décision n’a encore été prise pour une telle réalisation.

3. La délégation à l’Assemblée Nationale.

La notion de “Peuple Corse” n’a pas été votée par notre Député à l’Assemblée Nationale en avril dernier. Le texte de loi admettait l’existence de différences entre régions et contrait le centralisme, si souvent critiqué, de Paris.

La position favorable de M. Cozan renforce les actions concrètes qu’il mène en faveur de la culture bretonne.

4. L’usage de la langue au quotidien.

Le peu d’enfants apprenant le breton contraste d’une part avec l’importance de cette langue dans les échanges

atav.

Yezh ar vuhez familh, al labour, ar c'hoarioù eo atav evit kalz a dud e Plabennec. Echu gant ar vezh pe gant bezañ aonig : fier int ha plijadur o deus da vezañ brezhonegerien hiriv.

Ma n'eo ket bet desket brezhoneg d'o vugale ganto, e vo desket d'o vugale vihan marteze ? Kreñvoc'h e vint diwezatoc'h gant gwrizioù mat pa vo kollet pe dirollet pezh a zo talvoudus er bed. Ha ret eo lavarout ur wech c'hoazh e vo aesoc'h dezho deskin yezhou all p'o do ezhomm. Setu "War raog atav" war dachenn ar brezhoneg.

familiaux ou amicaux, sur les lieux de travail, de loisirs. D'autre part, le plaisir et la fierté remplacent aujourd'hui la honte et la réserve d'autrefois.

Ceux qui n'ont pas "osé" l'apprendre aux enfants le feront peut-être aux petits-enfants. Ces derniers n'en seront que plus riches et plus forts face à une culture standardisée et un monde ébranlé dans ses valeurs. Enfin il leur sera plus facile d'apprendre l'espagnol, le chinois... si besoin est.

LE BRETON : UNE REALITE - UN BESOIN - UNE DEMANDE

A l'éternelle question : "Le breton ça sert à quoi ?", aux éternels propos méprisants qui le traitent comme le gadget des passésistes un peu illuminés ou comme une dépense sociale qu'il faut bien consentir pour amadouer ceux-ci, nous répondons que le Breton, pas plus que toute autre langue, ne sert à quoi que ce soit, si ce n'est à vivre. **Parce que, qu'on l'admette ou pas :**

- Il fait partie de l'équilibre affectif de centaines de milliers de personnes en Bretagne.
- Il est la langue de relations sociales d'un nombre encore très important de Bretons, qu'elle soit leur langue maternelle ou qu'ils l'aient apprise plus tard.
- Il participe du patrimoine culturel de l'Humanité, au même titre que toute autre langue, et que sa disparition, comme celle de toute autre langue, serait un appauvrissement du bien commun.
- Il est le témoin vivant d'une culture qui a dominé l'Europe durant neuf siècles et dans laquelle la langue et la culture françaises elles-mêmes trouvent une grande partie de leurs sources.
- Il est la clé de voûte de toute une culture vivante (conception du monde - comportements socio-psychologiques - transformation du cadre naturel - savoir-faire professionnels - musique - danse - arts plastiques...) qui motive l'attachement des Bretons à leur pays et leur volonté de ne pas le laisser dépérir.
- Il est reconnu à ces divers titres par un nombre croissant de Bretons qui souhaitent le voir prendre place à l'école, dans la vie sociale et économique.
- Il est la matière voire la condition d'accès à tout un secteur économique et social (enseignement - formation continue - édition - imprimerie - tourisme - communication - carrières sociales - postes commerciaux...) et, donc, est générateur d'emploi.

Extrait d'une présentation de l'option "breton" au collège St Joseph à Plabennec.

HISTOIRE DE MOULINS

Louis Bothorel dans son livre "Les 101 moulins de l'Aber-Benoît", en a oublié plusieurs sur Plabennec. J'en ai répertorié 30 à eau en plus de 4 à vent dont je ne situe exactement que celui de Lohigou.

Sur les 30 moulins à eau, quatre toutefois n'ont jamais dû moudre du grain à farine ; ce sont : celui de Traon Edern qui n'a produit que de l'électricité de 1932 à 1951 ou 1952, celui de Kerangoff qui servait de source d'énergie pour la batteuse, la dynamo ou autre scie à bûches ; celui de Taulé d'après M. Elard ancien vicaire, serait un Milin paper, et donc aurait servi à faire de la pâte à papier ; également celui de Besquelen qui n'aurait écrasé que des graines de lin pour en extraire de l'huile si l'on en juge d'après la meule dormante retrouvée récemment sous l'emplacement d'une petite chute.

Plusieurs des 26 autres moulins n'existaient pas sous l'ancien régime, car en principe les moulins dépendaient des manoirs nombreux à Plabennec. Le Mendy, Lanoster, La Motte, Kerhals, Pentreff, Le Rest, Quistilly (Castellik) avaient leur moulin. Ceux-ci devaient rapporter quelques livres et sols à leur propriétaire, car en 1789 d'après les archives de Quimper, le manoir du Rest avait réussi à s'accaparer celui de Pentreff, Kerhals et de la Motte en plus du sien. Alphonse Petton a décrit la dépendance du Scluz du manoir de Kerbrat (Ty Glaz) ; j'y ajouterai que sans doute Coz Vilin était leur propriété au vu des chemins qui les reliaient.

Le moulin de Kerhals qui a été vendu après la révolution, devait fonctionner avec une roue à aubes verticale car en 1881, il a été reconstruit avec une partie des pierres de la chapelle de Saint Thadec qui se trouvait à côté de son bief, avec une turbine à cuillers horizontale.

Chaque moulin avait sa spécificité : mouture d'orge, de blé noir, de froment (blé) ou d'avoine. Certains avaient même deux meules comme Gouled Kear (le point bas de la commune) : une pour l'orge, une pour l'avoine.

Beaucoup de moulins de Plabennec ont été faits ou rénovés après 1830 d'après le premier cadastre. En dehors de ceux dépendant d'un manoir, plusieurs lecteurs connaissent mieux que moi la date de création, d'arrêt, et l'utilisation de ces moulins.

Si vous voulez bien me renseigner de vive voix ou me procurer des documents d'archives ou photocopies, cela servirait à compléter le prochain article sur l'histoire des moulins.

Yves PRISER

* EXPOSITION

e chapel Lok-Maze (an Drenneg)

- du 10 août au 18 août 1991 : artistes d'art : J.Y. Le Duff (photos), J.P. Guiriec (peintures), J.Y. Perrot (lampes en bois tourné), J. Abiven (créations florales)...

* FEST-NOZ VRAZ

d'an 17.08.91 e Lok-Maze gant A. Ebrel-M. Guillou, Yffig Troadeg-G. Malrieu, Nanda Troadeg-Jakeza Le Lay, Ch. Provost-R. Coum, M. Pellenneg-Falc'hun.

* GOUEL LOK-MAZE

le 18 août (messe, repas, dominos, pétanque, rugby strobbe, jeux...)

En 1922...

Un projet d'implantation d'usine marémotrice sur l'Aber-Wrac'h :

"Une société ne doit pas jeter la gêne et la perturbation"

Après la guerre 1914-1918, les techniques ont fait de gros progrès et on pense sérieusement à utiliser la "houille bleue" comme source d'énergie. C'est dans cette optique qu'en mars 1922, M. Yves Le Tocquer, ministre des travaux publics, présente un projet de loi relatif à la création d'une "station marémotrice d'essai" à l'Aber-Wrac'h. C'est la Société Financière de l'Industrie qui en serait le maître d'ouvrage.

Cette station marémotrice comportera deux usines distinctes : l'une à Beg-an-Toul, utilisant uniquement la marée comme source d'énergie, l'autre se situant au Diouris et fonctionnant à l'eau douce. Ce second barrage haut de 35 m retiendra 12 millions de mètres cubes d'eau noyant ainsi toute la vallée (7 km) jusqu'à Lanarvily. Cette usine du Diouris permettra de régulariser la production d'électricité pendant les temps d'arrêt de l'usine de Beg-an-Toul à marée basse. Toujours d'après ce projet de loi, la production d'électricité s'élèverait à onze millions de kw/h permettant ainsi une économie de 16 500 tonnes de charbon.

grande échelle sur d'autres sites ne devra pas donner des surprises d'ordre financier. "Cette centrale ferait profiter de l'énergie électrique une région mal pourvue à cet égard car le charbon étranger distribue un courant insuffisant et cher. Les tarifs d'électricité qui sont de 1,13 F à Brest, 2 F à Morlaix et 2,35 F à Roscoff actuellement baisseraient sensiblement grâce à ce nouvel apport (0,80 F à Brest)". Près de 70 ans plus tard on entend les mêmes discours lorsqu'il s'agit d'implanter une usine (nucléaire) et on assiste à la même levée de boucliers de la part de la population contre un tel projet.

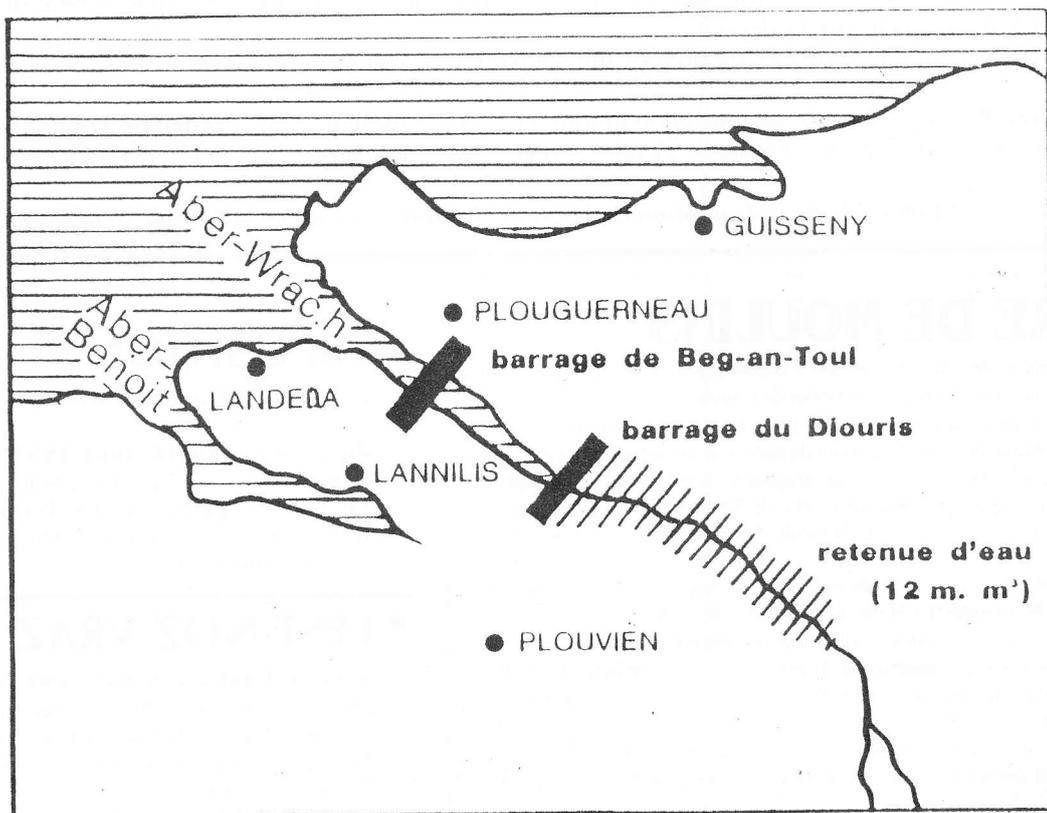
Le maire de Plouvien de l'époque, M. Guianvarch réunit son conseil municipal en session extraordinaire le 7 mai 1922. Unaniment le projet d'usine est rejeté. Le maire explique :

"Tous les moulins sont appelés à disparaître et les riverains seront privés de prairies noyées par la retenue d'eau. Les meuniers se plaignent d'être dépouillés de leur gagne-pain et la perspective d'une indemnité ne leur sourit guère. Cette disparition de moulin entraînerait un manque à gagner pour les budgets locaux et la déclivité du terrain jouxtant le lac présente un danger pour les animaux. La commune de Plouvien sera coupée de toute communication avec Kernilis. Nous demandons donc de construire une passerelle pour relier ces deux communes". Cette demande ne sera pas exaucée car la Société Financière de l'Industrie propose un bac pour relier les deux rives.

Cette proposition provoque la colère du conseil : "Il est surprenant qu'une société s'implante dans une région en commençant par méconnaître les usages et coutumes et s'oppose pour une question d'argent aux vœux du conseil en ne tenant pas compte des droits légitimes dont la violation cause notre protestation énergique... Une société dont le rôle est de dispenser plus de biens ne doit pas, pour une question d'argent, apporter la gêne et la perturbation" peut-on lire dans la délibération.

Le conseil ne reviendra pas sur cette affaire car le projet sera abandonné par l'Etat pour cause de difficultés économiques. C'est en 1960 qu'un nouveau projet verra le jour : le barrage de la Rance...

René MONFORT



Avantages et... inconvénients

L'un des avantages mis en avant est que cette usine permettra d'expérimenter et de comparer divers types de moteurs conçus pour ces opérations. Cette station, réalisée à plus

EUR VALEADENN ETRE BOURK AR YOURC'H WENN HA KERASKOËT E KOZ-MEAL

Rendez-vous était donné, un de ces dimanches d'hiver aux marcheurs. Vers 13 h 15 des dizaines de randonneurs à pied partaient sous une pluie battante à la découverte de leur commune et d'un petit bout d'histoire.

On rattrapa Kerbeoc'h par "Streat Laërez" (à quel voleur fait allusion ce chemin ? Voleur d'hier sûrement). Malgré la pluie, on prit le temps de jeter un coup d'œil sur Feunteun Kerbeoc'h. Pas de pierre de taille mais quel élégance par sa forme. Aussi l'association "Mignoned St Urfold" l'a récemment restaurée, après avoir enlevé le vieil orme qui l'écrasait. La chaux batidol utilisée lui donne une nouvelle jeunesse. Le ciment gris qui enlaidit tant de nos monuments ou maisons n'a heureusement pas été utilisé.

Un petit arrêt à St Urfold fut très apprécié car on était à l'abri. On prit le temps d'écouter les commentaires concernant cette chapelle en ruine au XIX^e siècle (le cadastre des années 1830 indique d'ailleurs "ruine" de St Urfold et non chapelle de St Urfold). En tous les cas en 1990 on est loin de deviner une ruine. Au contraire elle semble chouchoutée et gaie. Récemment des vitraux sont venus éclairer en couleurs les hauts murs chaulés et clairs, car blanchis il y a quelques années. Sur les vitraux jumeaux on lit des scènes de la vie de St Urfold (avec son neveu St Hervé et sa sœur Riwanon). En y approchant on lit une multitude de choses de tous les jours (des métiers, des fleurs, des céréales, des légumes... de chez nous). Sur les autres baies on découvre les vies du Cardinal Alain de Coativy, de St François d'Assise et de St Yves. Ces œuvres d'art ont été réalisées, à Quintin, aux ateliers de Sainte Marie.

Puis nous partions en direction de Streat-an-C'horfou par le chemin reliant Kergargan à Koativy-Vihian. Ce chemin, de près de 2 kilomètres a été nettoyé il y a quelques années par des bénévoles. Large en certains endroits, il a été reboisé. Ainsi nous pensons déjà à ceux qui viendront sur cette terre après nous. Tantôt sec, tantôt humide, ce chemin abrite une flore abondante et variée. Les deux extrémités de ce chemin ont été abandonnées dans les années soixante (je me rappelle y avoir gardé les vaches d'une voisine), alors que le milieu, très humide, l'était déjà à la dernière guerre (à cette époque, Yann ar Fourn, de Kerivinog, y avait fait une coupe de bois mais sur un côté seulement).

Pour ce nom de Streat ar C'horfou (chemin des corps ?) on y entend plusieurs hypothèses. Des corps, suite à une bagarre ou une guerre, y seraient restés. Ou encore, suite à un baptême bien arrosé, l'enfant y aurait été oublié. Ou encore, plus récemment, du fait de l'eau et de la boue encombrant ce chemin, des truies ou vaches s'y seraient embourbées jusqu'à y rester ! La dernière version est celle du chanoine F. Falc'hun, grand spécialiste en la matière. En effet autrefois les gens du Rest allaient au bourg par Streat ar C'horfou. Après que fut faite la nouvelle route

rejoignant le Rest à Kerivinog par Kerimenez, les habitants du Rest auraient continué à emprunter cette route pour le transport des corps lors des enterrements. Cette coutume était à l'époque assez usuelle.

Un petit peu de goudron et nous voilà à Keñimenez et Kerivinog puis à "Streat ar Vorgnez", un vrai Kroaz-hent entre chemins menant au Labou (quartiers des Lab ou huttes de sabotiers), Kerivinog (quartier des ifs) et Milin an Tromeur (le moulin de la grande vallée). De ce chemin on peut admirer Keraskoët avec son château caché dans ses bois de hêtres et de sapins et ses étangs.

Avant d'arriver au Tromeur (la grande vallée) l'un des quartiers les plus éloignés du bourg, une petite halte devant le chemin menant à Feunteun ar Stivell. Selon les dires de certains, c'étaient la meilleure eau du coin (un litre de cette eau était plus légère, d'un grain de blé, que la fontaine de Kerivinog, face au Kestel). Sûrement qu'elle devait être bonne car, enfants, on faisait des kilomètres à pieds pour s'en procurer et ce avec des bouteilles de un litre seulement !

Puis l'on passa devant l'emplacement des bergeries de Tromeur, dont les moutons savaient entretenir les chemins !

Une fois passé le Tromeur et l'ancienne digue de l'étang alimentant le petit moulin disparu il y a une vingtaine d'années, nous voilà à Koz-Meal, la commune voisine.

La pluie ayant cessé, les chemins du bois étant agréables, nous poussions notre périple jusqu'à Milin Keraskoët, à la frontière de Plouvien.

Puis demi tour en direction du château de Keraskoët. Un petit arrêt devant l'élégante et bien haute Kroaz ar Vossen (sans doute élevée à l'occasion d'une des pestes qui ravagèrent la région).

Une belle Vierge bien ciselée l'orne mais l'observation y est difficile.

Puis, exceptionnellement, nous quittons le chemin balisé pour visiter le château de Keraskoët où nous attendaient les propriétaires, M. et Mme de Poulpiquet. Grâce à leur accueil on put admirer le château, la fontaine. Un coup d'œil également à la chapelle avec sa tribune, où certains se souvenaient être venus à la messe durant la dernière guerre.

Nous n'avons pas oublié, après une pause photo et une pause café, le pigeonnier, œuvre d'art et surtout application impeccable des notions mathématiques sur les cylindres de la révolution ou les troncs de cône. Certains diraient que les anciens ont préféré les "mathématiques qui servent" aux mathématiques modernes... Enfin, il faut faire avec les maths de son temps !

Le retour s'est fait par Kestel, Keraleunog et Streat an Dourig (là où la rivière délimitant les 2 communes emprunte le chemin).

Par chemins, rivière et bois nous voilà à Penn an Traon. Après avoir traversé Streat ar Glaou (chemin du char-

bon) nous voilà au bourg de Coat-Méal. L'église, dépendant autrefois de l'abbaye de Daoulas possède un porche classé. Ce dernier abrite les douze apôtres.

A la sortie du bourg nous primes un petit chemin sans oublier de jeter un coup d'œil sur Kastell-Uhel avec sa croix du XVI^e siècle et sa motte ancienne.

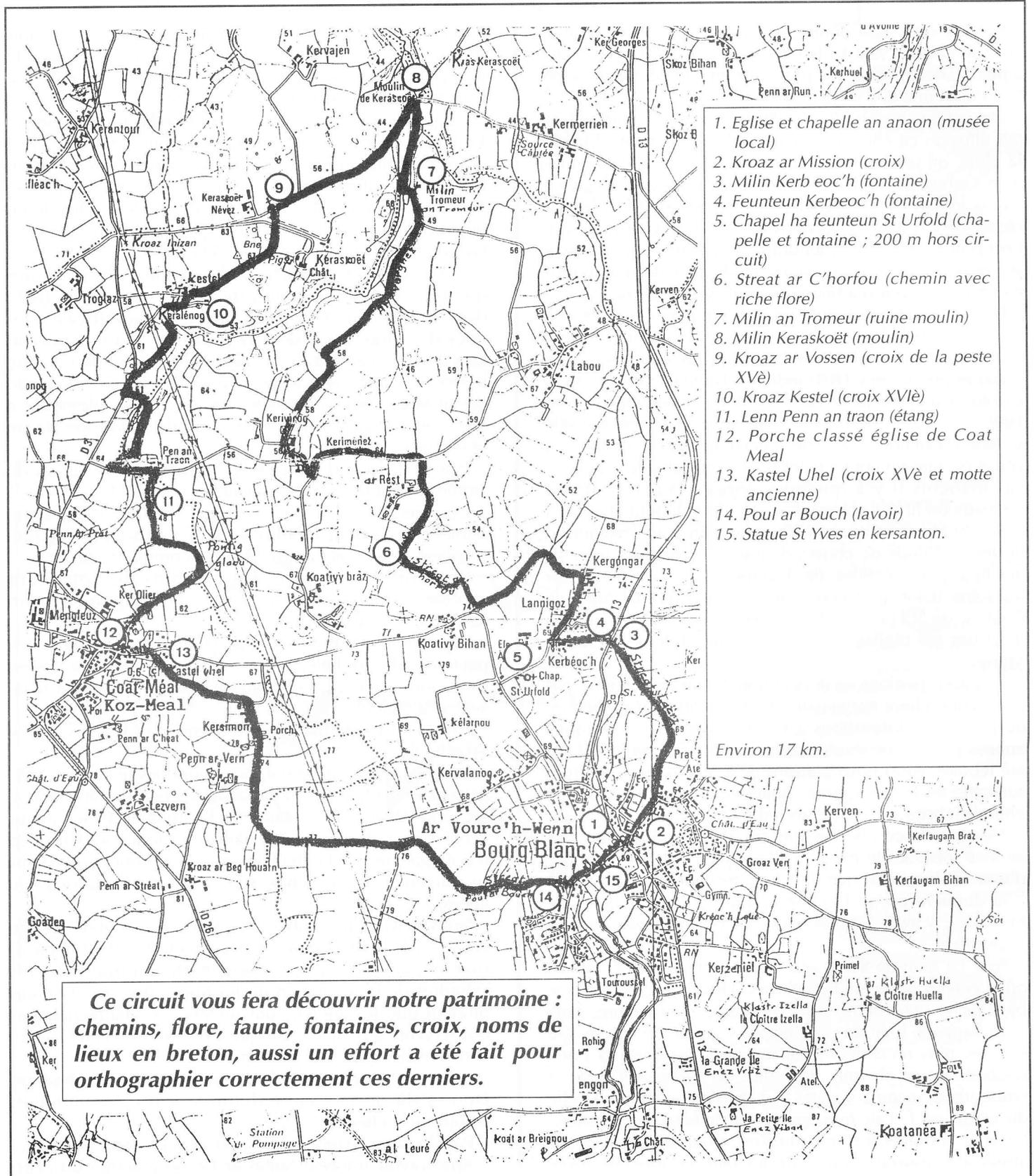
Du côté de Kerzimon, les moins pressés prendront le temps de jeter un coup d'œil sur le tumulus de Kroaz ar beg houarn.

Nous voilà de retour au bourg de Bourg-Blanc par Streat

Poul ar Bouch, après avoir laissé sur notre droite et notre gauche les quartiers de Kervalanog et de Lann ar C'halvez.

Marcheurs, sachez que sur ce circuit balisé vous traversez des propriétés privées, aussi sachez respecter les cultures, la faune, la flore ! Par ailleurs la traversée de ces propriétés privées est interdite aux motos, chevaux et V.T.T., il est donc demandé à ces derniers d'utiliser au besoin des variantes. D'avance merci pour votre compréhension.

Evit Mignoned St Urfold. F. JESTIN



SANT TENENAN

Il y a environ 1 300 ans, en la chapelle du roi Erik, en Irlande, deux hommes priaient, l'un vieillard à tête chauve, l'autre jeune et de haute lignée.

L'un était Carantec, un prêtre saint, chapelain du roi, et son disciple Ténénan, fils d'un Prince d'Irlande, était placé par son père à la cour du roi pour y parfaire son éducation et se préparer à occuper de hautes charges dans le royaume.

A l'école de Carantec il apprit les sciences humaines, mais encore plus la pratique des vertus. Son entourage l'admirait, mais lui fuyait le monde et ne pensait qu'à Dieu.

Le roi qui contemplait avec plaisir dans ce jeune prince une science si sûre et une si grande sagesse, songeait à en faire un ambassadeur auprès de l'un des rois ses voisins. Sur ces entrefaites, un courtisan lui apprit qu'il avait d'autres projets, puisqu'il venait de refuser la main d'une riche princesse.

Ténénan pria Dieu pour l'aider à quitter le monde et souhaite une maladie capable de l'enlaidir. Sa prière fut exaucée, car son corps se couvrit de taches de lèpre, à tel point que lui autrefois si beau, fut abandonné de tous, sauf de Carantec.

Ce fut pour lui l'occasion de quitter la cour et de retourner à la maison paternelle. Il accepta son sort avec une grande résignation et s'efforça de consoler ses parents tout affligés de le voir en si piteux état. Un jour qu'il s'était assoupi après sa prière, un ange lui apparut : "Lève-toi, lui dit-il, et va trouver Carantec et il te guérira".

Ce dernier qui s'était retiré dans son couvent fut averti de la visite de son disciple. Il le trouva en prière à l'église. Après l'avoir réconforté, il le lava et la lèpre disparut. Le maître et le disciple louèrent Dieu pour le prodige qui venait de s'accomplir. Peu après, Ténénan retourna chez ses parents pour leur faire part de sa joie. En même temps il renouvela son vœu de se consacrer tout entier au service de Dieu. Il entreprit des études en vue de la prêtrise. Il songeait même à s'éloigner de son pays pour aller annoncer l'évangile hors de sa patrie.

Peu après son ordination, il se vit en songe à bord d'un bateau, qui après un certain temps de navigation vers le soleil levant, s'engageait dans un bas de mer. A sa droite se dressaient des collines rocheuses ; sur sa gauche s'étalaient des terres labourées, puis plus loin dans une immense forêt, un château fort s'élevait

non loin du rivage, et sur ses murailles des gens l'invitaient à atterrir.

Ténénan se demandait ce que signifiait ce songe, lorsque la nuit suivante un ange lui apparut de nouveau et lui dit : "Allez prêcher l'évangile. Faites préparer un bateau et allez vers le pays que vous avez vu en songe".

- Quel pays est-ce ? demande Ténénan.

- C'est la Bretagne ou l'Armorique. Le pays que vous aurez à évangéliser fut gouverné par Saint Pol, originaire d'Irlande. La foi ne mourra jamais dans ce pays, mais actuellement des barbares venus du Nord sèment le trouble et la guerre dans cette région. Avec le secours de Dieu vous les en chasserez.

Ténénan ne tarda pas à prendre le départ, accompagné de deux autres prêtres Senan et Kenan, puis d'un petit groupe de fidèles. C'est ainsi que cette association, après une bonne traversée vint aborder la rade de Brest ; la petite localité de l'époque comprenait quelques maisons de pêcheurs et de marins, mais là n'était pas le lieu de l'atterrissage. Le vent poussa l'embarcation vers l'embouchure de l'Elorn et peu après Ténénan reconnut le lieu qu'il avait vu en songe : les bords escarpés, la plaine cultivée, la forêt et son château fort.

C'était à l'époque des incursions des Normands. Ceux-ci n'étaient pas des guerriers, mais des forbans qui pillaient, tuaient et dévastaient tout sur leur passage. Avec leurs bateaux plats, ils s'aventuraient dans les Abers et les rivières à marée. Bien des fois les Bretons s'étaient groupés pour leur résister et avaient parfois réussi à les repousser, mais alors ils s'abattaient sur d'autres rives et d'autres contrées, tels des bandes de corbeaux pourchassés dans un endroit et s'abattant peu après en un autre lieu.

Les Princes du Léon n'étaient pas bien puissants à l'époque, et beaucoup d'entre eux se tenaient en Haute-Bretagne où ils s'opposaient aux armées françaises.

Les pauvres gens se réfugiaient au plus profond des bois et des forêts avec leurs troupeaux et leurs biens les plus précieux, où les Normands n'osaient pas s'aventurer. Mais leur sort était bien misérable, car les vandales détruisaient jusqu'aux récoltes sur pied. Aussi la disette et même la famine faisaient de nombreuses victimes. Le peuple ne comptait plus que sur le secours du Ciel.

Aussi quand le bateau de Ténénan fut en vue du château fort de la forêt, les

gens du lieu n'hésitèrent pas et crièrent à tue-tête : "Un saint arrive pour prendre notre défense. Les gens se dirent entre eux : grande joie il y a à la Garde, d'où le nom de château de Joyeuse Garde qu'il a conservé depuis".

Une grande foule s'assembla pour accueillir Ténénan, considéré comme l'envoyé du Ciel. Il leur promit de les débarrasser des pillards, s'ils écoutaient sa voix. Il se mit aussitôt à leur prêcher les vérités de la foi. Ils en avaient bien besoin, étant depuis longtemps sans église et sans prêtre et plus préoccupés de sauver leurs biens matériels, ce qui leur laissait peu de temps pour songer à leur âme.

Peu de temps après son arrivée les guetteurs signalèrent les ravages et les destructions que commettaient les forbans à l'autre extrémité de la forêt. Ténénan se mit à la tête d'une bande de gens courageux et se porta à la rencontre des Normands. Ceux-ci devant une troupe aussi déterminée prirent peur. Le saint s'adressa à leur capitaine :

- Qui vous a autorisé à porter la terreur et la mort parmi ces populations qui ne vous ont fait aucun mal ? Je vous ordonne de la part de Dieu de retourner dans votre pays et de laisser les gens d'ici en paix.

- Votre Dieu nous ne le connaissons pas ; il nous est indifférent. Nos dieux par contre, nous disent de prendre les biens que nous trouvons et de tuer ceux qui s'opposent à nous.

- Vos dieux ne sont que de mauvais esprits. Il n'y a qu'un vrai Dieu, et peut-être se fera-t-il connaître à vous.

Les Danois furent subjugués par les paroles du saint et se retirèrent sans combattre.

Mais Ténénan se doutait qu'ils ne quittaient pas le pays définitivement, c'est pourquoi, avec l'aide des deux prêtres il entreprit d'instruire de la religion ces pauvres gens réfugiés dans la forêt et fit bâtir pour eux une chapelle près du château fort ou église de la forêt et une autre plus loin dans les terres, au lieu dit Plabennec.

La foi se fortifia dans ces contrées, grâce à Ténénan et à ses aides, mais en même temps il fit construire entre les deux paroisses une bâtisse fortifiée où les fidèles pouvaient se réfugier en cas d'incursion des Normands. Une maison et une chapelle y furent également construites. On y rendait la justice et on y instruisait la jeunesse de la contrée, aussi l'endroit fut-il nommé Lesquelen.

A. PETON

EXTRAITS DE "VOYAGES DANS LE FINISTERE EN 1829, 1830 ET 1831"

Par J.F. Brousmiche. Editions Morvran.

En quittant Lesneven pour se diriger vers Plabennec, il faut passer de nouveau au Folgoat.

Drénec

Château de Coat-Ellez

Il faut abandonner ensuite le grand chemin, et se lancer à travers champs pour gagner le Drénec où rien n'est à voir que les murs du manoir de *Coat-Ellez (Bois des Anges)*, construction du règne de Louis XIII, qui a remplacé un château bien plus ancien, si l'on s'en rapporte à la chronique suivante.

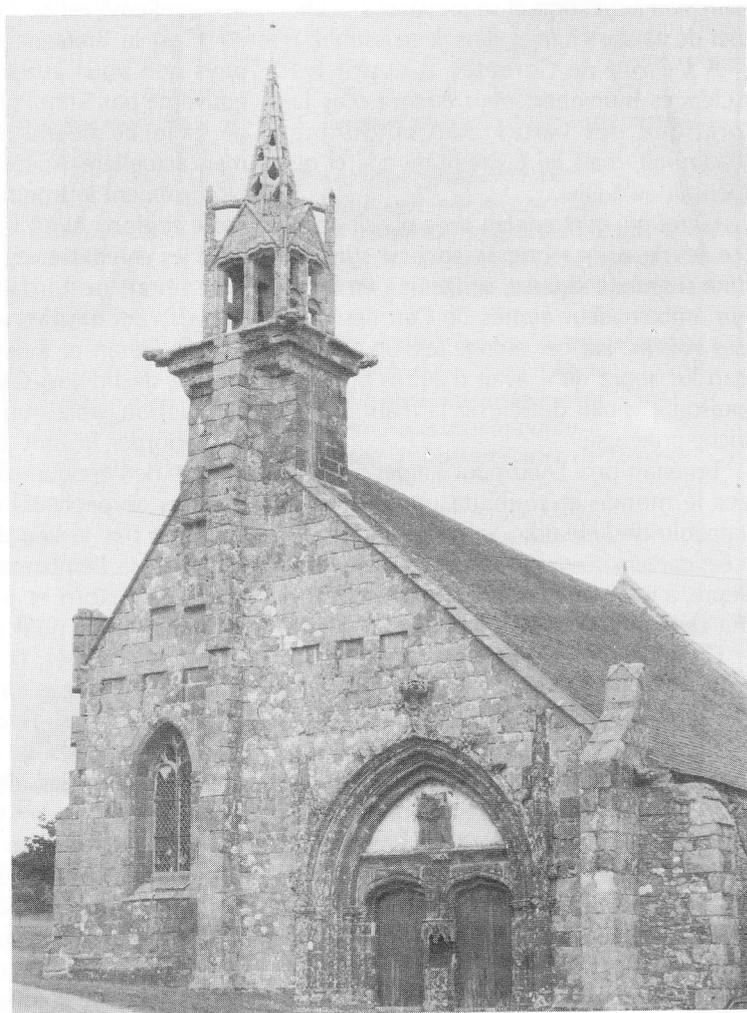
Fuyant un époux irrité qui se croyait trompé, une nouvelle Geneviève s'était réfugiée dans un bois épais ; là les anges faisaient entendre leurs concerts harmonieux. Chaque nuit, une musique céleste enchantait les pâtres d'alentour, qui, cependant, n'osaient s'aventurer dans le bois d'où elle sortait. Le Comte Even, chassant la bête fauve, y pénétra un jour ; il découvre sous un épais fourré une femme dont il devient subitement amoureux. Depuis quatre ans cette femme habitait un antre sauvage. Elle fuit devant Even qui, l'atteignant bientôt, veut la contraindre à céder à ses désirs. Mais deux anges paraissent, et, le Comte étonné baisse ses yeux qui ne peuvent supporter l'éclat dont sont environnés les messagers du ciel. Ils forcent Even à cesser ses poursuites contre l'innocence même, et lui intiment d'ordonner au Sifroy, qui est un des seigneurs de sa cour, de reprendre sa femme qui fut toujours chaste et fidèle. Obéissant aux ordres qui lui sont transmis par les envoyés de Dieu même, Even réunit les deux époux qui en témoignage de leur réconciliation, font édifier le château de Coat-Ellez. Le paysan de l'Armorique, quand il passe devant les vieux murs du château, se signe, et croit entendre les voix de la milice céleste faire retentir les airs de ses divins accords.

Ceci n'est qu'une croyance populaire qui n'a d'autre base que la crédulité de nos bons cultivateurs. Coat-Ellez est un manoir qui n'a d'autre mérite aujourd'hui que celui de présenter des ruines pittoresques qui appellent le crayon de l'artiste.

A travers champ encore, on peut se diriger vers Plouvien et visiter les chapelles de Landouzan et de Saint Jean Balanan. Toutes deux sont environnées d'arbres majestueux, et celle de St Jean surtout orne un paysage, rétréci peut-être, mais plein de charmes, près duquel on s'arrête avec plaisir.

Plouvien.

Plouvien est une bourgade qui n'a que sa vieille église dont les voûtes sont basses, écrasées ; dans le cimetière est une croix assez singulière qui en fait l'ornement.



Chapel St Yann Balanan - Plouvien

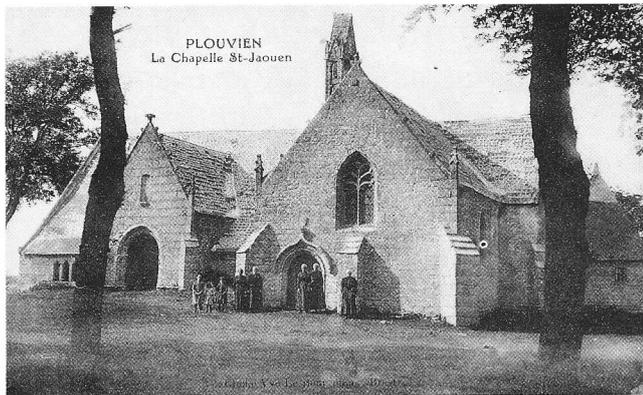
Chapelle de S. Jaoua.

Dans une chapelle peu distante du bourg et dédiée à Saint Jaoua, on trouve le tombeau de ce saint prélat. Ce monument atteste, comme tant d'autres, la richesse d'imagination des sculpteurs de notre pays ; même beauté de travail, mêmes défauts que dans l'église du Folgoat. La chapelle de St Jaoua, gracieuse à l'extérieur, ressemble presque à une étable dans l'intérieur. Cette chapelle a, sans doute, été complètement dévastée. Le tombeau du saint, placé entre quatre murailles noires, est entouré d'une grille de fer rongée par la rouille. Cette grille demande à être renouvelée.

St Jaoua, neveu de l'évêque de Léon, Saint Pol, succéda à son oncle sur le siège épiscopal. Il prêcha la foi dans la Bretagne et réussit à convertir plus d'un pêcheur puissant. Il délivra le pays de dragons, de monstres horribles ; enfin il soumit les cœurs par ses vertus et sa douceur évangélique.

Nous retrouverons Saint Jaoua au Faou quand nous y passerons.

De Plouvien à Plabennec on trouve quelques portions de terre qui sont cultivées avec soin ; le reste ne présente que de la lande et de la fougère.



Plabennec

Plabennec est un gros bourg placé sur la grande route, à moitié chemin de Brest à Lesneven. Son église, la seule chose qu'on puisse y remarquer, est grande ; elle est de construction moderne et présente à l'intérieur un aspect flatteur. La décoration en est élégante et contraste parfaitement avec celle de la plupart des temples de nos campagnes qui sont dégoûtants de malpropreté.

Plabennec fut peuplé dans des temps reculés. Le vaste *Carneillou* druidique découvert par M. de Fréminville près de *Lan Kermadec*, les pierres qui se trouvent à côté de la *Croix des trois Recteurs*, en offrent la preuve. Malgré toute leur science, les antiquaires n'ont pu encore déchiffrer les caractères informes que l'on voit gravés sur ces pierres, ni leur assigner un sens quelconque.

A ce témoignage des temps anciens et fabuleux, on peut joindre, dans Plabennec, celui des premiers siècles de l'ère chrétienne. On peut y admirer une de ces forteresses en pierres sèches, de forme conique, élevée sur un monticule, entourée d'un fossé profond ; à côté, la chapelle de Lesquen présente ses ruines pittoresques. On se prend à rêver près de ces monuments des anciens temps, et l'on se laisse aller au charme de cette rêverie.

Loc-Maria.

En se promenant dans la commune de Plabennec il convient d'aller voir et admirer l'élégant clocher de Loc-Maria qui, frappé par la foudre, a, par les soins de la fabrique, été réparé. Grâce lui en soit rendues, car elle a fait preuve de goût en essayant de conserver cette gracieuse pyramide. Sous le clocher, entouré d'arbres au vert feuillage, sont les débris de la chapelle ; là, les ogives sont enterrées sous les pierres qui les couvrent ; là, parmi les colonnes brisées, parmi les ruines que peu d'années ont faites, on peut remarquer un autel qui ne le cède, ni en élégance, ni en richesse de travail à ceux de l'église du Folgoat ; là, encore, on trouve, à l'entrée du cimetière, l'une des croix en Kersanton les mieux sculptées du pays de Léon, où ces monuments sont si communs.

A peu de distance de Loc-Maria est le manoir du Rest, joli manoir moderne entre cour et jardin, avec grilles, chapelle,

avenues, bois ombrés. C'est une habitation confortable, mais dont la vue est bornée.

Le bourg de Plabennec a vu naître un auteur bas-breton. C'est un sieur Le Jeune qui a consacré son existence à l'éducation de la jeunesse. Il a composé plusieurs ouvrages dans le dialecte celtique, entre autres une grammaire dans laquelle il a suivi la marche de l'abrégé de Lhomond ; il s'est aussi beaucoup aidé du P. Grégoire de Rostrenen. A sa grammaire, le Jeune a joint quelques éléments d'arithmétique et des modèles des actes et des contrats les plus usités. On doit à Le Jeune des remerciements et l'on n'apprécie pas assez les services par lui rendus au pays.

Etang du Leuhan.

Le plus bel étang du Finistère, celui de Leuhan, se trouve dans la commune de Plabennec ; il faut une heure et demie pour en faire le tour, et il couvre un espace de 50 hectares. Cet étang est très poissonneux ; la pêche s'y fait au mois de septembre, dans le moment des plus basses eaux. Il abonde en carpes et en tanches, dont plusieurs ont jusqu'à trente pouces de longueur. On y rencontre aussi de belles anguilles. Quand le poisson a été capturé, il est mis dans d'immenses réservoirs, d'où il est facilement enlevé, pour être transporté au marché de Brest qui ne reçoit de carpes que celles prises au Leuhan. Dans les temps froids, quand la neige couvre avec abondance nos campagnes, l'étang du Leuhan est peuplé de toute espèce de gibier, depuis le cygne jusqu'à l'humble sarcelle ; le chasseur peut y faire son choix.

De Plabennec à Kersaint-Plabennec, on voit des champs cultivés, quelques bouquets d'arbres, mais le chemin que l'on parcourt est épouvantable. On peut affirmer que les routes vicinales du Finistère sont impraticables dans l'hiver ; c'est à peine si l'on peut y cheminer une moitié de l'année. Hommes, chevaux, voitures y restent embourbés, et partout, à peu de frais, on pourrait créer des chaussées solides ; partout on trouve de la pierre et il ne s'agit que de la bien employer. Pour tirer parti de tout dans le Finistère, il ne faut que de la bonne volonté, des hommes intelligents, des hommes surtout qui prêchent d'exemple. Nos paysans reculent devant la moindre dépense ; il faudrait leur faire sentir que celles qu'ils ont à supporter pour réparer leurs chemins, les conduiraient à une économie certaine de leur temps, à économiser surtout ce que leur coûtent les chevaux crevés, les voitures brisées dans les précipices et les fondrières qu'ils qualifient du nom de chemin. Il ne faut pas s'épouvanter des obstacles que le paysan bas-breton entrevoit toujours, de ceux même qu'il aime à faire naître ; avec une volonté ferme, on parvient, dans nos campagnes, à la réussite de ce qui est bon : il finit lui-même pour reconnaître que son entêtement contrariait ses intérêts, lui portait dommage. Les routes vicinales de Lambezellec sont probablement les plus belles de toute la France ; combien cependant le maire habile de cette commune n'a-t-il pas éprouvé d'obstacles, de contrariétés ? N'a-t-il pas même été dénoncé par une partie de ses administrés ? Il a su se raidir avec habileté contre les difficultés de l'entreprise ; il les a vaincues, et aujourd'hui cultivateurs et propriétaires seraient désolés qu'il eût cédé et que leur plainte eût trouvé faveur près de l'autorité supérieure. Il en sera de même dans toutes les communes du Finistère, quand les maires voudront employer pour la réparation et l'entretien des chemins vicinaux les moyens que la loi a mis en dépôt entre leurs mains.



AR MILINOU

*Milin ar Vouden, al Leuan,
Milin-ar-Pont, milin-vihan.
An Traon-bihan, Roudoulevry,
Ar Geradraon hag ar Mendy,
Lanoster hag ar Vilin-venn,
Kistilly ha Sant-Julien,
Milin ar Rest, ha Keroue,
Milin Kerhals, ha Sant-Klaoue,
Diou Bontanet, Pentev, Guennou
Sklus, Guelekear, Senanchou
Kergaraok, ha Pont-ar-Rousin,
Milin Taule, ar goz vilin.
4 milin zeac'h zo bet :
El Leuan, er Bourk,
E Loc'higou, en Arvez.*

tennet eus
"Buez Sant Tenenan hag histor Plabennec"
Great gant G.V. ar YAOUANK, beleg

